BULLETIN OFFICIEL DES ACTES
de Voies navigables de France

Année 2022 N°8
8 février 2022

-Décision du 7 février 2022 relative à la modification des jours de chômages
et horaires programmés pour la période du 1er janvier 2022 au 31 décembre 2022
*biefs de Vitry-le-François et de l'Ermite y compris du pont canal (chômage annulé) P 2

-Décisions du 7 février 2022 portant délégation de signature du DG au DT :
*mesures temporaires P 3
*Chômages P 5
Direction territoriale Nord-Pas-de-Calais

-Décisions du 1er février 2022 portant délégation de signature du DT à ses collaborateurs :
*ordre général P 7
*ordonnateurs secondaires P 11
*ressources humaines P 24
*hygiène et sécurité personnels P 35
*hygiène et sécurité chantiers P 40
*RPA P 44
*COT-COT P 55
*circulation P 59
*CGV P 62
Direction territoriale Bassin de la Seine et Loire aval

Le bulletin officiel de Voies navigables de France comporte les textes émis par l'établissement public et intéressant les usagers de la voie d'eau.
Il est possible de l'obtenir à titre gratuit et sur simple demande, soit au numéro, soit en s'abonnant.
Toute demande doit être adressée à la division Gouvernance et Sûreté Défense du siège de l'établissement,
175, rue Ludovic Boutleux- CS. 30820 - 62408 BETHUNE Cedex

Décision relative à la modification des jours de chômages programmés pour la période du 1er janvier 2022 au 31 décembre 2022

Vu le code des transports et notamment ses articles R.4312-10, R.4312-16 et R.4400-1,

Vu la délibération n°06/2021/3.1 du 14 décembre 2021 relative à la modification de la délégation de pouvoir du conseil d'administration au Directeur général de de Voies navigables de France en matière de chômages,

Vu la délibération n°02/2021/4.6 du 10 mars 2021 modifiée en dernier lieu par délibération n°06/2021/4.4 du 14 décembre 2021 du conseil d'administration relative aux dates de chômages des canaux et rivières canalisées confiés à VNF pour la période du 1er janvier au 31 décembre 2022,

Vu la décision du 30 août 2021 portant délégation de signature au Directeur de l'Infrastructure, de l'eau et de l'environnement,

Vu le rapport de justification du 07 février 2022 présenté par la direction territoriale du bassin de la Seine,

LE DIRECTEUR GENERAL DE VOIES NAVIGABLES DE FRANCE DECIDE

Article 1er

Au tableau annexé à la délibération susvisée, les dates de chômages pour la période du 1er janvier au 31 décembre 2022 sont modifiées dans les conditions suivantes :

Chômage modifié :

Le chômage des biefs de Vitry-le-François et de l'Ermite y compris du pont canal, initialement prévu du 18 février au 18 mars 2022 est annulé.

Il sera reprogrammé dans le deuxième semestre après consultation de la sous-commission locale des usagers.

Article 2

La présente décision sera publiée au bulletin officiel des actes de Voies navigables de France.

Fait à Béthune, le 7 février 2022

Par Délégation du Directeur Général,
La Responsable de la Division Patrimoine Exploitation et Maintenance

Signé

Clothilde GUILBAUD

DECISION
PORTANT DELEGATION DE SIGNATURE
A Mme MARIE-CELINE MASSON, DIRECTRICE TERRITORIALE NORD-PAS-DE-CALAIS

- Mesures temporaires -

Le directeur général de Voies navigables de France,
Vu le code des transports et notamment l'article L. 4241-3 et A. 4241-26,
Vu le code général de la propriété des personnes publiques,
Vu le décret n°2012-1556 du 28 décembre 2012 déterminant la liste des mesures temporaires d'interruption ou de modification des conditions de la navigation pouvant être prises par le gestionnaire de la voie d'eau,
Vu la délibération n°05/2012 du conseil d'administration de Voies navigables de France du 29 novembre 2012 modifiée portant organisation et dénomination des services territoriaux de Voies navigables de France,
Vu la délibération n°01/2014 du conseil d'administration de Voies navigables de France du 20 mars 2014, modifiée, portant délégation de pouvoirs au directeur général de Voies navigables de France,
Vu la décision du 31 décembre 2012 modifiée du directeur général de Voies navigables de France portant désignation des directeurs territoriaux et des ordonnateurs secondaires,
Vu la décision du 23 septembre 2021 portant délégation de signature de M. Thierry Guimbaud, directeur général de Voies navigables de France à Mme Marie-Céline Masson, directrice territoriale du Nord-Pas-de-Calais, en matière de mesures temporaires,

DÉCIDE

Article 1er
Sur le territoire de la direction territoriale Nord-Pas-de-Calais, délégation est donnée à Mme Marie-Céline Masson, directrice territoriale Nord-Pas-de-Calais à l'effet de signer dans la limite de sa direction territoriale et de ses attributions, au nom de M. Thierry Guimbaud, directeur général de Voies navigables de France, en cas d'incident d'exploitation, de travaux de maintenance ou d'événement climatique, les décisions temporaires d'interruption et de rétablissement de la navigation, de modification des conditions de franchissement des ouvrages, de modification des règles de route et les limites de vitesse autorisées, de modification des règles de stationnement, de modification des caractéristiques de la voie navigable fixées par les règlements particuliers de police, de modification et de restauration des règles d'annonce.

Sauf en cas d'événement climatique perturbant la navigation, la durée de chaque décision temporaire ne peut excéder 10 jours dans le cas d'une interruption de navigation et trente jours dans les autres cas.

Article 2
En cas d'absence ou d'empêchement de Mme Marie-Céline Masson, directrice territoriale Nord-Pas-de-Calais, délégation est donnée aux personnes ci-après désignées à l'effet de signer dans la limite de leurs attributions et au nom de M. Thierry Guimbaud, directeur général de Voies navigables de France tous les actes visés à l'article 1 ;

M. Olivier Matrat, directeur territorial adjoint ;
N., chef du service exploitation maintenance environnement ;
M. Rémi Duribreux, chef du service exploitation maintenance environnement ;
M. Guy Arzul, chef du service développement de la voie d'eau ;
Mme Cécile Rousseau, adjointe au chef du service développement de la voie d'eau
Mme Sandrine Brochet-Gallin, secrétaire générale ;

M. Eric Kabeya, adjoint à la secrétaire générale ;
M. Mathieu Bourseau, adjoint au chef du service exploitation maintenance environnement ;
Mme Edwige Fournier, chargée de mission sécurité défense ;
Mme Laura Abbacci-Carrere, cheffe de l'unité exploitation gestion de trafic ;
M. Valentin Collot, adjoint au chef de l'unité exploitation gestion de trafic chef de projet téléconduite ;
M. Patrick Fily, chef de l'UTI Escaut Saint-Quentin ;
M. Patrice Menissez, adjoint au chef de l'UTI Escaut Saint-Quentin ;
M. Christophe Germain, chef de l'antenne de Cambrai ;
M. Philippe Sculier, responsable de l'antenne de Berlaimont ;
M. Lionel Lombardo, chef de l'UTI Deûle Scarpe ;
M. Pascal Lenoir, adjoint au chef de l'UTI Deûle Scarpe ;
M. Ali Mezdour, cheffe de l'antenne de Lille ;
M. Régis Wallyn, chef de l'UTI Deûle Scarpe, par intérim ;
M. Fédérik Potisek, chef de l'antenne de Dunkerque ;
M. Yves Bachelet, adjoint au chef de l'UTI Flandres Lys ;
M. Eric Berta, chargé de projet à la cellule informatique ;
Mme Karine Chuquet, cheffe de l'unité expertise systèmes automatisés, gestion de l'eau ;
M. Jean-Michel Fourmaintraux, responsable de l'unité gestion hydraulique ;
M. Vincent Mordacq, chargé d'études à la cellule gestion hydraulique ;
Mme Thiphaine Lason, chargée d'études hydrauliques.

Article 3
La décision du 23 septembre 2021 portant délégation de signature de M. Thierry Guimbaud, directeur général de Voies navigables de France à Mme Marie-Céline MASSON, directrice territoriale du Nord-Pas-de-Calais, en matière de mesures temporaires, est abrogée.

Article 4
La présente décision entrera en vigueur à compter de sa publication au bulletin officiel des actes de Voies navigables de France, disponible sur le site internet www.vnf.fr.

Fait à Béthune, le 7 février 2022

Le directeur général

Signé

Thierry Guimbaud

DECISION
PORTANT DELEGATION DE SIGNATURE A Mme MARIE-CELINE MASSON,
DIRECTRICE TERRITORIALE NORD-PAS-DE-CALAIS
-chômages-

Le directeur général de Voies navigables de France,

Vu le code des transports et notamment l'article R. 4400.1 et R. 4312.10-17,
Vu le code général de la propriété des personnes publiques,
Vu la délibération n°05/2012 du conseil d'administration de Voies navigables de France du 29 novembre 2012 modifiée portant organisation et dénomination des services territoriaux de Voies navigables de France,
Vu la délibération n°01/2014 du conseil d'administration de Voies navigables de France du 20 mars 2014, modifiée portant délégation de pouvoirs au directeur général de Voies navigables de France,
Vu la décision du 31 décembre 2012 modifiée du directeur général de Voies navigables de France portant désignation des directeurs des services territoriaux et des ordonnateurs secondaires,
Vu la décision du 23 septembre 2021 portant délégation de signature de M. Thierry Guimbaud, directeur général de Voies navigables de France à Mme Marie-Céline Masson, directrice territoriale Nord-Pas-de-Calais, en matière de chômages,

DÉCIDE

Article 1er
Sur le territoire de la direction territoriale Nord-Pas-de-Calais, délégation est donnée à Mme Marie-Céline Masson, directrice territoriale Nord-Pas-de-Calais à l'effet de signer, dans la limite de sa direction territoriale et de ses attributions, au nom de M. Thierry Guimbaud, directeur général de Voies navigables de France.

1- En cas d'urgence, toute décision de modification des dates ou de la durée, prolongement ou annulation des périodes de chômages et d'en assurer la publicité aux usagers ;

- toute décision de reprise anticipée de la navigation en cas de durée des travaux inférieure à la durée initialement prévue ;

2- En cas d'urgence, toute décision de modification des jours d'ouverture et horaires des ouvrages de navigation visant, soit à une augmentation temporaire du niveau de service en terme de mesures compensatoires à la suite d'un événement particulier (événement naturel, avarie sur ouvrage, incident d'exploitation…), soit à une réduction temporaire du niveau de service ou une fermeture à la navigation à la suite d'un événement exceptionnel (événement naturel, incident ou accident sur le réseau…) ;

- toute décision d'ajustement d'horaires (réduction ou augmentation) d'une durée d'application inférieure à 4 semaines, en accompagnement de la réalisation d'un chômage ou des mesures d'autorisation d'une manifestation ayant des impacts sur la navigation.

Article 2
En cas d'absence ou d'empêchement de Mme Marie-Céline Masson, directrice territoriale Nord-Pas-de-Calais, délégation est donnée aux personnes ci-après désignées, à l'effet de signer dans la limite de

leurs attributions et au nom de M. Thierry Guimbaud, directeur général de Voies navigables de France les actes visés à l'article 1.

M. Olivier Matrat, directeur territorial adjoint ;
N. chef du service exploitation maintenance environnement ;
M. Rémi Duribreux, chef du service exploitation maintenance environnement ;
M. Guy Arzul, chef du service développement de la voie d'eau ;
Mme Cécile Rousseau, adjointe au chef du service développement de la voie d'eau ;
Mme Sandrine Brochet-Gallin, secrétaire générale ;
M. Eric Kabeya, adjoint à la secrétaire générale ;
M. Mathieu Bourseau, adjoint au chef du service exploitation maintenance environnement ;
Mme Edwige Fournier, chargéede mission sécurité défense ;
Mme Laura Abbacci-Carrere, cheffe de l'unité exploitation gestion de trafic ;
M. Valentin Collot, adjoint au chef de l'unité exploitation gestion de trafic chef de projet téléconduite ;
M. Patrick Fily, chef de l'UTI Escaut Saint-Quentin ;
M. Patrice Menissez, adjoint au chef de l'UTI Escaut Saint-Quentin ;
M. Christophe Germain, chef de l'antenne de Cambrai ;
M. Philippe Sculier, responsable de l'antenne de Berlaimont ;
M. Lionel Lombardo, chef de l'UTI Deûle Scarpe ;
M. Pascal Lenoir, adjoint au chef de l'UTI Deûle Scarpe ;
M. Ali Mezdour, cheffe de l'antenne de Lille ;
M. Régis Wallyn, chef de l'UTI Deûle Scarpe, par intérim ;
M. Fédérik Potisek, chef de l'antenne de Dunkerque ;
M. Yves Bachelet, adjoint au chef de l'UTI Flandres Lys ;
M. Eric Berta, chargé de projet à la cellule informatique ;
Mme Karine Chuquet, cheffe de l'unité expertise systèmes automatisés, gestion de l'eau ;
M. Jean-Michel Fourmaintraux, responsable de l'unité gestion hydraulique ;
M. Vincent Mordacq, chargé d'études à la cellule gestion hydraulique ;
Mme Thiphaine Lason, chargée d'études hydrauliques.

Article 3
La décision du 23 septembre 2021 portant délégation de signature de M. Thierry Guimbaud, directeur général de Voies navigables de France à Mme Marie-Céline Masson, directrice territoriale Nord-Pas-de-Calais, en matière de chômages est abrogée.

Article 4
La présente décision entrera en vigueur à compter de sa publication au bulletin officiel des actes de Voies navigables de France, disponible sur le site internet www.vnf.fr.

Fait à Béthune, le 7 février 2022

Le directeur général

Signé

Thierry Guimbaud

DECISION PORTANT
DELEGATION DE SIGNATURE
(Ordre général)

Le Directeur Territorial Bassin de la Seine et Loire Aval de Voies navigables de France,

Vu le code des transports, notamment son article R. 4312-17 ;

Vu le code général de la propriété des personnes publiques ;

Vu la délibération du conseil d'administration de Voies navigables de France du 29 novembre 2012 modifiée portant organisation et dénomination des directions territoriales de Voies navigables de France ;

Vu la délibération du conseil d'administration de Voies navigables de France du 20 mars 2014 modifiée portant délégation de pouvoirs du conseil d'administration au directeur général de Voies navigables de France ;

Vu la décision du 31 décembre 2012 du directeur général de Voies navigables de France portant désignation des directeurs des services territoriaux et des ordonnateurs secondaires modifiée notamment par la décision du 19 mars 2018 ;

Vu la décision du 31 mars 2014 modifiée portant délégation de pouvoirs du directeur général de Voies navigables de France aux directeurs territoriaux de Voies navigables de France ;

Vu la décision du 20 octobre 2014 du directeur général de Voies navigables de France modifiée portant réorganisation de la Direction territoriale Bassin de la Seine ;

Vu la décision du 10 juin 2021 portant modification de la dénomination de la Direction Territoriale Bassin de la Seine ;

DECIDE

Article 1 :

Délégation est donnée à :

- M. François LANDAIS, ingénieur hors classe des travaux publics de l'Etat, directeur adjoint ;
- Mme Stéphanie PEIGNEY-COUDERC, ingénieure en chef des ponts, des eaux et des forêts, directrice adjointe ;

à l'effet de signer, dans les limites de la compétence territoriale de la Direction territoriale et de ses attributions, tous les actes ou documents administratifs dans les matières et limites suivantes :

a) toute convention de superposition d'affectations du domaine public fluvial confié à Voies navigables de France,

b) tout acte relatif au contrôle de l'exploitation des ports fluviaux ayant fait l'objet d'une délégation de service public,

c) action en justice, en cas d'urgence,

d) dépôt de plainte sans constitution de partie civile,

e) tout mandat de représentation au personnel de Voies navigables de France, devant toute juridiction à l'exception de la Cour de Cassation et du Conseil d'Etat,

Article 2 :

En cas d'absence ou d'empêchement de M. Dominique RITZ, de M. François LANDAIS et de Mme Stéphanie PEIGNEY-COUDERC, délégation est donnée à Mme Cécile BASSERY, secrétaire générale, à l'effet de signer, dans la limite de leurs attributions, les actes ou documents administratifs mentionnés à l'article 1 de la présente décision.

En cas d'absence ou d'empêchement de M. Dominique RITZ ainsi que de M. François LANDAIS, de Mme Stéphanie PEIGNEY-COUDERC et de Mme Cécile BASSERY, délégation est donnée à M. Jean-Christophe SCHLEGEL et Mme Aurélie BOUISSOU, adjoints à la secrétaire générale, à l'effet de signer, dans la limite de leurs attributions, les actes ou documents administratifs mentionnés à l'article 1 de la présente décision.

Article 3 :

En cas d'absence ou d'empêchement de M. Dominique RITZ, de M. François LANDAIS, de Mme Stéphanie PEIGNEY-COUDERC, de Mme Cécile BASSERY, de M. Jean-Christophe SCHLEGEL et Mme Aurélie BOUISSOU, délégation est donnée à M. Thierry LEBRETON, chef du bureau des moyens généraux, dans la limite de ses attributions, ainsi qu'aux chefs d'unité mentionnés en annexe à l'effet de signer, dans la limite de leurs attributions, les actes ou documents administratifs mentionnés à l'article 1.d) de la présente décision.

Article 4 :

La décision portant délégation de signature en matière d'ordre général du 16 septembre 2021 est abrogée.

Article 5 :

La présente décision sera publiée au bulletin officiel des actes de Voies navigables de France disponible sur le site internet www.vnf.fr.

Fait à Paris, le 1er février 2022

Le directeur territorial

Signé

Dominique RITZ

ANNEXE

UTI SEINE-AMONT

N.	Chef de l'unité territoriale d'itinéraire Seine-Amont
Mme Mathilde LERMINIAUX	Adjointe au chef de l'unité territoriale d'itinéraire Seine-Amont

UTI MARNE

M. Mathieu GATEL	Chef de l'unité territoriale d'itinéraire Marne
M. Baptiste DULUC	Adjoint au chef de l'unité territoriale d'itinéraire Marne et Cheffe de la subdivision exploitation

UTI CANAUX DE PICARDIE ET DE CHAMPAGNE-ARDENNES

M. Olivier NOUHEN	Chef de l'unité territoriale d'itinéraire Canaux de Picardie et de Champagne-Ardenne
Mme Clarisse NOUAILLE	Adjointe au chef de l'unité territoriale d'itinéraire Canaux de Picardie et de Champagne-Ardenne

UTI SEINE-NORD

M. Guillaume RIBEIN	Chef de l'unité territoriale d'itinéraire Seine-Nord
Mme Sylvie NOUVION-DUPRAY	Adjointe au chef de l'unité territoriale d'itinéraire Seine-Nord

UTI LOIRE

Mme Séverine GAGNOL	Cheffe de l'unité territoriale d'itinéraire Loire
M. Antoine VALLEE	Adjoint à la cheffe de l'unité territoriale d'itinéraire Loire

UTI BOUCLES DE LA SEINE

M. Vianney BOEUF	Chef de l'unité territoriale d'itinéraire Boucles de la Seine
M. Sami DRISSI	Adjoint au chef de l'unité territoriale d'itinéraire Boucles de la Seine

DÉCISION PORTANT
DÉLÉGATION DE SIGNATURE
ET DÉSIGNATION D'ORDONNATEURS SECONDAIRES DÉLÉGUÉS

Le Directeur Territorial Bassin de la Seine et Loire Aval de Voies navigables de France,

Vu le code des transports, notamment son article R. 4312-17 ;

Vu le code de la commande publique ;

Vu le décret n° 2012-1246 du 7 novembre 2012 relatif à la gestion budgétaire et comptable publique ;

Vu la délibération du conseil d'administration de Voies navigables de France du 29 novembre 2012 modifiée portant organisation et dénomination des directions territoriales de Voies navigables de France ;

Vu la délibération du conseil d'administration de Voies navigables de France du 20 mars 2014 modifiée portant délégation de pouvoirs du conseil d'administration au directeur général de Voies navigables de France ;

Vu la décision du 31 décembre 2012 du directeur général de Voies navigables de France portant désignation des directeurs des services territoriaux et des ordonnateurs secondaires modifiée notamment par la décision du 19 mars 2018 ;

Vu la décision du 31 mars 2014 modifiée portant délégation de pouvoirs du directeur général de Voies navigables de France aux directeurs territoriaux de Voies navigables de France ;

Vu la décision du 20 octobre 2014 du directeur général de Voies navigables de France, modifiée portant réorganisation de la Direction territoriale Bassin de la Seine ;

Vu la décision du 10 juin 2021 portant modification de la dénomination de la Direction Territoriale Bassin de la Seine ;

DECIDE

Article 1 :

Délégation est donnée à M. François LANDAIS, ingénieur hors classe des travaux publics d'Etat, directeur adjoint, et à Mme Stéphanie PEIGNEY-COUDERC, ingénieure en chef des ponts, des eaux et des forêts, directrice adjointe, à l'effet de signer, dans les limites du ressort de la Direction territoriale et dans la limite de leurs attributions, toutes pièces relatives à l'exercice de la compétence d'ordonnateur secondaire délégué.

Article 2 :

En cas d'absence ou d'empêchement de M. Dominique RITZ, de M. François LANDAIS et de Mme Stéphanie PEIGNEY-COUDERC, délégation est donnée à :

- Mme Cécile BASSERY Ingénieure en chef des travaux public de l'Etat, secrétaire générale ;
- M. Jean-Christophe SCHLEGEL Ingénieur divisionnaire des travaux publics de l'État, adjoint à la secrétaire générale ;
- Mme Aurélie BOUISSOU adjointe à la secrétaire générale ;

à l'effet de signer, dans la limite de leurs attributions, toutes pièces relatives à l'exercice de la compétence d'ordonnateur secondaire délégué.

Article 3 :

Délégation est donnée aux agents mentionnés en annexe I, à l'effet de signer dans la limite de leurs attributions :

- les engagements juridiques, matérialisés par des bons ou lettres de commande dont le montant est inférieur à 90 000 euros HT, ce compris les bons de commande de moins de 90 000 euros HT émis dans le cadre de marchés transversaux à bons de commande de plus de 90 000 euros HT, sous réserve d'une délégation de signature en qualité de représentant du pouvoir adjudicateur,
- les pièces de liquidation de dépenses et de recettes de toute nature,
- les pièces comptables et documents relatifs à l'ordonnancement des dépenses.

Article 4 :

Délégation est donnée aux agents mentionnés en annexe II, à l'effet de signer dans la limite de leurs attributions :

- les engagements juridiques, matérialisés par des bons ou lettres de commande dont le montant est inférieur à 20 000 euros HT, ce compris les bons de commande de moins de 20 000 euros HT émis dans le cadre des marchés à bons de commandes transversaux de plus de 90 000 euros HT sous réserve d'une délégation de signature en qualité de représentant du pouvoir adjudicateur,
- les pièces de liquidation de dépenses et de recettes de toute nature,
- les pièces comptables et documents relatifs à l'ordonnancement des dépenses.

Article 5 :

Délégation est donnée aux agents mentionnés en annexe III, à l'effet de signer dans la limite de leurs attributions :

- les engagements juridiques, matérialisés par des bons ou lettres de commande dont le montant est inférieur à 4 000 euros HT, ce compris les bons de commande de moins de 4 000 euros HT émis dans le cadre des marchés à bons de commandes transversaux de plus de 90 000 euros HT sous réserve d'une délégation de signature en qualité de représentant du pouvoir adjudicateur,
- les pièces de liquidation de dépenses et de recettes de toute nature,
- les pièces comptables et documents relatifs à l'ordonnancement des dépenses.

Article 6 :

La certification du service fait sous forme dématérialisée dans l'application budgétaire et comptable SICAVE est reconnue comme valant ordre de payer au comptable pour les catégories de dépense sur service fait.

Délégation est donnée aux agents mentionnés en annexes I et II et aux responsables et membres désignés des pôles comptables valant Centre de Services Partagés au sein des Bureaux des Affaires Générales des Unités territoriales d'itinéraire et Services fonctionnels, mentionnés en annexe IV, à l'effet de certifier les services faits dans l'application SICAVE donnant ordre de payer les dépenses.

Les membres des Centres des Services Partagés réaliseront cette certification sur la base d'un état établi par le délégataire habilité.

Il est rappelé que dans le cadre de la maîtrise des risques comptables et financiers, la répartition des tâches entre les acteurs doit conduire à une distinction entre l'agent qui commande et celui qui certifie une même opération.

Article 7 :

Sans préjudice des dispositions des articles 3 et 4, délégation est donnée à Mme Juliette DUSZYNSKI, cheffe du service développement de la voie d'eau, et à M. Bertrand NEVEUX, adjoint à la cheffe du service développement de la voie d'eau, à l'effet de signer, dans la limite de leurs attributions, les pièces relatives aux dépenses en matière d'aides aux transports et les pièces de liquidation de recettes de toutes natures dans le cadre de ses attributions.

Article 8 :

Sans préjudice des dispositions des articles 3 et 4, délégation est donnée à :

– M. Claude DENET	Chef du service domaine
– Mme Alice MAGNIER	Adjointe au chef du service domaine et Cheffe du bureau de valorisation du domaine
– Mme Laurence TUAL	Cheffe du bureau des bateaux stationnaires
– Mme Kelly LEMKI	Adjointe à la cheffe du bureau des bateaux
–	stationnaires

à l'effet de signer, dans la limite de leurs attributions, les pièces de liquidation de recettes de toutes natures, y compris les pièces d'ordonnancement de recettes concernant les redevances et les indemnités dues au titre des installations flottantes.

Article 9 :

En cas d'absence ou d'empêchement de M. Claude DENET, de Mme Alice MAGNIER, de Mme Laurence TUAL et de Mme Kelly LEMKI, la délégation de signature consentie à l'article 8 est exercée dans les mêmes conditions par :

- Mme Christine LEBOUTTE — Cheffe du bureau de gestion domaniale

Article 10 :

Délégation est donnée à :

- Mme Laurence LABOUTE — Cheffe du Pôle comptabilité centrale

à l'effet de signer, dans le cadre de ses attributions :

- les propositions d'engagements comptables,
- les pièces de liquidation des recettes et des dépenses de toute nature,
- les pièces comptables et documents relatifs à l'ordonnancement des recettes et des dépenses.
- les certifications de services faits pour les dépenses de toute nature, le cas échéant à partir d'un état établi par un délégataire pour les opérations qui ne relèvent pas de ses attributions directes.

Article 11 :

En cas d'absence ou d'empêchement de Mme Laurence LABOUTE, délégation est donnée à M. Jean-Christophe SCHLEGEL, Ingénieur divisionnaire des travaux publics de l'Etat, adjoint à la secrétaire générale, pour signer les actes et décisions visés à l'article 10.

Article 12 :

La décision portant délégation de signature en matière de désignation d'ordonnateurs secondaires délégués du 16 septembre 2021 est abrogée.

Article 13 :

La présente décision sera publiée au bulletin officiel des actes de Voies navigables de France disponible sur le site internet www.vnf.fr.

Fait à Paris, le 1er février 2022

Le directeur territorial

Signé

Dominique RITZ

ANNEXE I

DIRECTION

M. Bruno HAURET	Chef de la mission « Mission Prévention Conseil Sûreté »
M. Thanh-Son NGUYEN	Adjoint au chef de la mission « Mission Prévention Conseil Sûreté »
M. François HOUIX	Chef de projet « Jeux Olympiques 2024 »

SERVICE GESTION DE LA VOIE D'EAU

Mme Cécile RAOUX	Cheffe du service gestion de la voie d'eau
M. Jérémie BUTON	Adjoint à la cheffe du service gestion de la voie d'eau
M. Frédéric BALAZARD	Chef de l'unité exploitation, police, trafic et SIG

SERVICE DOMAINE

M. Claude DENET	Chef du service domaine
Mme Alice MAGNIER	Adjointe au chef du service domaine et Cheffe du bureau valorisation du domaine
Mme Laurence TUAL	Cheffe du bureau des bateaux stationnaires
Mme Kelly LEMKI	Adjointe à la Cheffe du Bureau des bateaux stationnaires

SERVICE DEVELOPPEMENT DE LA VOIE D'EAU

Mme Juliette DUSZYNSKI	Cheffe du service développement de la voie d'eau
M. Bertrand NEVEUX	Adjoint à la cheffe du service développement de la voie d'eau et Chef du bureau transports de marchandises

UTI BOUCLES DE LA SEINE

M. Vianney BŒUF	Chef de l'unité territoriale d'itinéraire Boucles de la Seine
M. Sami DRISSI	Adjoint au chef de l'unité territoriale d'itinéraire Boucles de la Seine

UTI SEINE AMONT

N.	Chef de l'unité territoriale d'itinéraire Seine-Amont
Mme Mathilde LERMINIAUX	Adjointe au chef de l'unité territoriale d'itinéraire Seine-Amont

UTI CANAUX DE PICARDIE ET DE CHAMPAGNE-ARDENNES

M. Olivier NOUHEN	Chef de l'unité territoriale d'itinéraire Canaux de Picardie et de Champagne-Ardenne par intérim
Mme Clarisse NOUAILLE	Adjointe au chef de l'unité territoriale d'itinéraire canaux de Picardie et de Champagne-Ardenne

UTI SEINE-NORD

M. Guillaume RIBEIN	Chef de l'unité territoriale d'itinéraire Seine-Nord
Mme Sylvie NOUVION-DUPRAY	Adjointe au chef de l'unité territoriale d'itinéraire Seine-Nord

UTI LOIRE

Mme Séverine GAGNOL	Cheffe de l'unité territoriale d'itinéraire Loire
M. Antoine VALLEE	Adjoint à la cheffe de l'unité territoriale d'itinéraire Loire

UTI MARNE

M. Mathieu GATEL	Chef de l'unité territoriale d'itinéraire Marne
M. Baptiste DULUC	Adjoint au chef de l'unité territoriale Marne et Chef de la subdivision exploitation

ANNEXE II

DIRECTION

Mme Corinne SPINER	Cheffe du bureau communication

SECRETARIAT GENERAL

M. Jean AUTERNAUD	Chef du bureau du personnel
Mme Elisabeth FERNANDES-VILBE	Cheffe du bureau de la formation, de la mobilité et des concours
M. Thierry LEBRETON	Chef du bureau des moyens généraux
M. Pierre CAMILLERI	Adjoint au chef du bureau des moyens généraux
N.	Chef du bureau de l'informatique et de l'énergie
M. Christophe VOISIN	Adjoint au chef du bureau de l'informatique et de l'énergie
N.	Chef du bureau des affaires juridiques et du contentieux
Mme Emmanuelle CHABRUT	Adjointe au chef du bureau des affaires juridiques et du contentieux
M. Olivier MARTE	Chef du bureau de la commande publique
Mme Chrystelle GALLEY	Cheffe du bureau de la gestion immobilière
Mme Marion GUGGER	Chargée d'opérations maîtrise d'ouvrage immobilière

SERVICE GESTION DE LA VOIE D'EAU

M. Cédric PAYET	Adjoint au Chef de l'unité exploitation, police, trafic et SIG
M. Olivier MONFORT	Chef d'unité eau et environnement
Mme Stéphanie DECANIS	Cheffe de l'unité politique de maintenance
M. Jérémie VALEY	Adjoint à la Cheffe de l'unité politique de maintenance en charge du pôle méthodes
Mme Elvire HENRY	Cheffe d'unité dragages et bathymétrie
M. Noël DUVINAGE	Adjoint à la cheffe d'unité dragages et bathymétrie
N.	Chargé de mission gestion du trafic
M. Quentin HODARA	Chef unité programmation investissement études et méthodes
M. Sylvain THIALON	Adjoint à la Cheffe unité programmation investissement études et méthodes, en charge de la programmation

SERVICE DOMAINE

Mme Christine LEBOUTTE	Cheffe du bureau gestion domaniale

SERVICE DEVELOPPEMENT DE LA VOIE D'EAU

Mme Marie-Noëlle RIFFAUT	Cheffe du bureau tourisme et services aux usagers

UTI BOUCLES DE LA SEINE

Mme Ketly FRANCOIS-LIKIBI	Cheffe du bureau des affaires générales
Mme Pauline SALVARY	Cheffe de la subdivision action territoriale à l'unité territoriale d'itinéraire Boucles de la Seine
Mme Angela ESON	Adjointe à la cheffe de la subdivision action territoriale et Responsable de la brigade territoriale Boucles de la Seine
M. Gabin GRAF	Chef du bureau études et travaux
M. Vincent MOREL	Chef de la subdivision exploitation
M. Laurent NIQUET	Adjoint au chef de la subdivision exploitation
N.	Chef de la subdivision maintenance
M. Yann NEGO	Adjoint au chef de la subdivision maintenance

UTI SEINE AMONT

M. Eric FLISCOUNAKIS	Chef de la subdivision maintenance, études et travaux
M. Thierry PICOT	Chef du pôle maintenance
M. Benoît BOURSE	Adjoint au chef du pôle maintenance
M. Laurent NICOLE	Responsable du pôle maitrise d'ouvrage
M. Karl DUPART	Chef du bureau des affaires générales et domaniales
M. Zakaria HAJJOUJI	Chef de la subdivision exploitation et entretien
M. Hervé WILMORT	Adjoint au chef de la subdivision exploitation et entretien

UTI CANAUX DE PICARDIE ET DE CHAMPAGNE-ARDENNES

N.	Cheffe de la subdivision exploitation
M. Etienne MARTINET	Adjoint à la cheffe de la subdivision exploitation
Mme Katia BOIRON	Cheffe du bureau des affaires générales
Mme Micheline THURNES	Adjointe à la cheffe du bureau des affaires générales et cheffe du pôle ressources humaines
M. Walter Grégory GROCHATEAU	Chef du bureau domanial et immobilier
M. Arnaud VOIRET	Chef de la subdivision maintenance, études et travaux
M. Jean-Marc BELLONE	Adjoint au chef de la subdivision maintenance, études et travaux et Chef du pôle des ateliers Sud
Mme Mélanie HOUDELETTE	Cheffe du pôle études et travaux

UTI SEINE-NORD

M. Alain POREE DU BREIL	Chef du bureau des affaires générales
Mme Geneviève HIMMER	Adjointe au chef de bureau des affaires générale et cheffe du pôle ressources humaines
M. Nicolas DELOURME	Chef du Centre de services partagé, chargé de la commande publique et programmation
Mme Hélène BUMBACA	Cheffe de la subdivision exploitation
M. Arnaud DEVEYER	Adjoint à la chef de la subdivision exploitation
Mme Ingrid BRIOIS	Cheffe de la subdivision maintenance, études et travaux
M. Laurent DUFOSSE	Adjoint à la cheffe de subdivision maintenance, études et travaux
M. Yannick LAISIS	Adjoint à la cheffe de la subdivision maintenance, études et travaux

UTI LOIRE

Mme Chloé LERAT	Cheffe du pôle exploitation en charge de la sécurité et de la prévention
Mme Claire PERARD	Cheffe du pôle études techniques

UTI MARNE

Mme Laura DOBKINE	Cheffe du bureau des affaires générales et domaniales
M. Thierry GIVRY	Adjoint à la cheffe du bureau des affaires générales et domaniales
N.	Chef de la subdivision maintenance, études et travaux
M. Alain BERLIERE	Adjoint au chef de la subdivision maintenance, études et travaux et Chef de pôle maintenance opérationnelle
M. Frédéric SANNIE	Chef du pôle ingénierie de la maintenance et des achats
M. Eric LE GUENNEC	Chef de circonscription Amont
Mme Stéphanie MAYEUX	Cheffe de circonscription Aval

ANNEXE III

DIRECTION

Mme Lucie MASSELON	Chargée de communication

SERVICE GESTION DE LA VOIE D'EAU

Mme Sonia DINH	Cheffe du bureau cartographique
M. Jérémie VELGHE	Chef de la vedette Belgrand
M. Pascal JEGOU	Cheffe de la vedette Agrion
N.	Chef de la vedette Picardie

UTI BOUCLES DE LA SEINE

Bureau des affaires générales :

M. Denis TONDU	Responsable du pôle logistique et immobilier
M. Philippe BOREL	Responsable de prévention hygiène et sécurité

Subdivision exploitation :

M. Alex LECLERCQ	Responsable exploitation secteur ouest
M. Stéphane LANCELOT	Responsable exploitation secteur centre

Subdivision maintenance :

M. Denis LAUNAY	Responsable maintenance secteur est
M. Lister SEAMAN	Responsable maintenance secteur centre et Oise
M. Patrick SAVARD	Adjoint au responsable maintenance secteur centre et Oise
M. Laurent PRIGENT	Responsable du pôle ingénierie méthode
M. Stéphane DEHIER	Responsable maintenance secteur ouest
M. Philippe GRU	Responsable du pôle automatisme

Subdivision action territoriale :

M. Martial ZARB	Responsable de la mission exploitation de la voie d'eau et chargé des services et relations usagers
Mme Catherine CATALA	Responsable de la mission relations contractuelles

UTI SEINE AMONT

Bureau des affaires générales et domaniales :

Mme Maude CLOUET	Cheffe du pôle ressources humaines et moyens généraux
M. Wilfried REMUS	Chef du pôle gestion du patrimoine immobilier bâti
Mme Sandrine MICHOT	Cheffe du pôle gestion du domaine public
Mme Dadi MOUANDA	Cheffe du pôle prévention

Subdivision exploitation et entretien :

N.	Chef de la circonscription Haute Seine Aval
M. Thierry DURIEUX	Chef d'ouvrage d'Ablon-Vigneux et Chef par intérim de la circonscription Haute Seine Aval
N.	Chef de la circonscription Haute Seine Amont
M. David AUBLET	Adjoint au Chef de la circonscription Haute Seine Amont
M. Didier HARMANGE	Responsable de l'exploitation et de l'entretien de la Circonscription de la Petite Seine
Mme Christine JAMOT	Adjointe au responsable de l'exploitation et de

	l'entretien de la Circonscription de la Petite Seine
M. Régis TOITOT	Responsable du pôle Moyens fluviaux et roulants

Pôle maintenance :

M. Oswald DECLOMESNIL	Responsable du centre de maintenance amont
M. Hervé DESHOULIERE	Chargé de mission technique et patrimoine
M. Willy AGLAE	Responsable du centre de maintenance aval

UTI CANAUX DE PICARDIE ET DE CHAMPAGNE-ARDENNES

Bureau des affaires générales :

M. Didier NICOLAS	Chargé de mission hygiène et sécurité
M. Nourredine BOUABDALLAH	Chef du pôle logistique et moyens généraux

Subdivision maintenance, études et travaux :

M. Philippe FOLDHAZY	Chef du pôle maîtrise d'œuvre
M. Lionel HANNEQUIN	Adjoint au chef du pôle maîtrise d'œuvre et Chef de projet ouvrages
M. Alain COINEAU	Adjoint au chef du pôle des ateliers Sud
M. Laurent NOGENT	Chef du pôle des ateliers Nord
M. Roger KONCZ	Adjoint au chef du pôle des ateliers Nord et responsable maintenance ouvrages automatisés
M. Frédéric ROSE	Adjoint au chef du pôle des ateliers Nord et responsable mécanique chaudronnerie
M. Vincent PITOIS	Chef du projet génie électrique industriel

Subdivision exploitation :

M. Denis COUSIN	Chef de la circonscription de Guny
Mme Karine LAMMENS	Cheffe du Secteur de Pinon
M. Xavier FRANÇOIS	Chef du secteur de Guny
M. Bruno PICART	Chef du secteur CLO II
M. Philippe DEWULF	Chef de la circonscription de Saint-Quentin
M. Pascal DEGRANDE	Adjoint au chef de la circonscription de Saint-Quentin
M. Jean-Marc LAVALLARD	Chef de la circonscription de Fargniers
M. André DA FONSÉCA	Adjoint au chef de la circonscription de Fargniers
Mme Jézabel RIFAUT	Cheffe de la circonscription d'Hannapes
M. Franck HURTEBIS	Adjoint à la cheffe de la circonscription d'Hannapes
M. Mikaël DANA	Chef de la circonscription de Reims
M. Stéphane SAVOIE	Chef du secteur de Reims-Loivre
M. Patrice HANNEQUIN	Chef du secteur de Beaumont-sur-Vesle
M. Christophe TRUCHON	Chef du secteur du Condé-sur-Marne
N.	Chef de la circonscription de Bourg-et-Comin
Mme Christelle VIGNERON	Adjointe au chef de la circonscription de Bourg-et-Comin
M. Michel MARTEAU	Chef du secteur de Braye-en-Laonnois
M. Cyril TOUSSAINT	Chef de la circonscription de Châlons-en-Champagne
M. Nicolas MOLLET	Chef du secteur de Vitry-le-François
M. Pascal LOLL	Chef du secteur de Châlons-en-Champagne
Mme Angélique GADOUIN	Cheffe de la circonscription de Rethel
M. Eric GUIRSCH	Chef du secteur de Taizy
M. Benoît COLLIN-VINCENT	Chef du secteur d'Attigny

UTI SEINE-NORD

Bureau des affaires générales :

Mme Carine POLY	Cheffe du pôle domaine et immobilier
Mme Dorothée MONTAGNE	Référente immobilière
M. Didier SELLIER	Chargé de contrôle du domaine public fluvial

Subdivision maintenance, études et travaux

M. Samuel KSIGZKIEWICZ	Chef atelier électrique
M. Ludovic DUBUQUOY	Adjoint au chef de la maintenance opérationnelle

Subdivision exploitation

M. Christophe TREBOIT	Chef circonscription ROC Aval
N.	Adjoint au chef circonscription ROC Aval
M. Olivier DUFOUR	Chef circonscription Rivière Aisne Canalisée
M. Ludovic DEVILLERS	Adjoint au chef de la circonscription Rivière Aisne Canalisée
M. Stéphane CAFFIER	Chef circonscription ROC Amont
M. Pascal BONUS	Adjoint Secteur ROC Amont
M Jean-Pierre MERCIER	Chef de la Circonscription Nord du Canal du Nord
M. Philippe CONGE	Adjoint au chef de la circonscription Nord du Canal du Nord
M. Philippe KUC	Chef de la circonscription Sud du Canal du Nord et CLO1 Sempigny
M. Xavier WASNIOWSKI	Adjoint au chef de la circonscription Sud du Canal du Nord
M. Sylvain GODDERIDGE	Adjoint Secteur CLO1 Sempigny

UTI LOIRE

M. Stéphane COUILLEAULT	Chef des centres (centres d'exploitation aval et amont)

UTI MARNE

Subdivision exploitation :

M. Cédric PLOMION	Chef d'équipe du secteur de Damery
M. Jean-Claude POULET	Chef d'équipe du secteur de Mareuil sur Aÿ
M. Jean-Philippe BOISSINOT	Chef d'équipe de Mont-Saint-Père
M. Cédric ROULLOT	Agent d'exploitation de Mont-Saint-Père
M. Marc BEAURAIN	Chef d'équipe du secteur de Vaires-Neuilly
M. Maxime TERRINE	Chef du secteur de la Ferté/Méry

Subdivision maintenance :

M. André COTTE	Responsable de l'atelier de Meaux
N.	Chef de l'Atelier de Mont-Saint-Père

Bureau des affaires générales et domaniales :

M. Jean-Claude SCHWARTZ	Chef du pôle gestion domaniale
Mme Christelle COSSE	Chargée de gestion du patrimoine bâti et immobilier
M. Steeve CARTESSE	Chargé de la gestion des moyens généraux

ANNEXE IV

Membres des Centres de Services Partagés habilités

SIEGE DE LA DIRECTION

Mme Laurence LABOUTE	Cheffe du Pôle Comptabilité Centrale
M. Massimo FALASCA	Gestionnaire-comptable
Mme Christine COURION	Gestionnaire-comptable
Mme Justine GUERSILLON	Gestionnaire-comptable
Mme Corinne PICARD	Gestionnaire-comptable

Pour les dépenses liquidées par le pôle Comptabilité Centrale à partir d'un état établi par un délégataire.

UTI BOUCLES DE LA SEINE

Mme Andrée COCHETON	Gestionnaire-comptable
Mme Houda EL YAHYAOUI	Gestionnaire-comptable
Mme Valérie HÉBERT	Gestionnaire-comptable

UTI SEINE AMONT

M. Pascal MORIN	Chef du pôle programmation budgétaire et comptabilité
Mme Catherine HUEZ	Gestionnaire-comptable

UTI CANAUX DE PICARDIE ET DE CHAMPAGNE-ARDENNES

Mme Maryline BIANCHI	Gestionnaire-comptable
Mme Marie-France PRAUD	Gestionnaire-comptable

UTI SEINE-NORD

M. Nicolas DELOURME	Chef du Centre des services partagés
Mme Sandrine COLLARD	Gestionnaire-comptable
Mme Catherine DUFEY	Gestionnaire-comptable
Mme Brigitte PEZIN	Gestionnaire-comptable

UTI LOIRE

Mme Séverine AUBRY	Assistante de gestion comptable et secrétariat

UTI MARNE

Mme Brunella GEERAERT	Gestionnaire-comptable
Mme Catherine MAYEUR	Gestionnaire-comptable

DÉCISION PORTANT
DÉLÉGATION DE SIGNATURE
EN MATIÈRE DE RESSOURCES HUMAINES
(actes de gestion courante)

Le Directeur Territorial Bassin de la Seine et Loire Aval de Voies navigables de France,

Vu le code des transports, notamment ses articles L. 4312-3 et R. 4312-17 ;

Vu le décret n° 2012-1491 du 27 décembre 2012 portant délégation de pouvoirs en matière de recrutement et de gestion des personnels relevant du ministère des transports affectés à Voies navigables de France ;

Vu le décret n° 65-382 du 21 mai 1965 relatif aux ouvriers des parcs et ateliers des ponts et chaussées et des bases aériennes admis au bénéfice de la loi du 21 mars 1928, modifié notamment par le décret n° 2013-122 du 6 février 2013 ;

Vu l'arrêté du 28 décembre 2012 fixant la liste des actes délégués au directeur général de Voies navigables de France pour la gestion des ingénieurs des ponts, des eaux et des forêts affectés à l'établissement public Voies navigables de France ;

Vu l'arrêté du 26 décembre 2019 portant délégation de pouvoirs en matière de recrutement et de gestion des personnels relevant du ministre chargé des transports affectés à Voies navigables de France (NOR : TREK1900275A) ;

Vu l'arrêté du 26 décembre 2019 portant délégation de pouvoirs en matière de recrutement et de gestion des membres du corps des adjoints administratifs des administrations de l'Etat relevant du ministre chargé des transports affectés à Voies navigables de France (NOR : TREK1900278A) ;

Vu la décision du 31 décembre 2012 du directeur général de Voies navigables de France portant désignation des directeurs des services territoriaux et des ordonnateurs secondaires modifiée notamment par la décision du 19 mars 2018 ;

Vu la décision du 31 mars 2014 modifiée portant délégation de pouvoirs du directeur général de Voies navigables de France aux directeurs territoriaux de Voies navigables de France ;

Vu la décision du 20 octobre 2014 du directeur général de Voies navigables de France modifiée portant réorganisation de la Direction territoriale Bassin de la Seine ;

Vu la décision du 10 juin 2021 portant modification de la dénomination de la Direction Territoriale Bassin de la Seine

DECIDE

Article 1 :

En cas d'absence ou d'empêchement de M. Dominique RITZ, délégation est donnée à M. François LANDAIS, ingénieur hors classe des travaux publics de l'Etat, directeur adjoint, et à Mme Stéphanie PEIGNEY-COUDERC, ingénieure en chef des ponts, des eaux et des forêts, directrice adjointe, à l'effet d'exercer toute autorité sur l'ensemble des personnels relevant de la direction territoriale et de signer, en son nom, tous actes et décisions en matière de ressources humaines visés au point V de l'article 1er de la décision du 31 mars 2014 portant délégation de pouvoirs du directeur général de Voies navigables de France aux directeurs territoriaux.

Article 2 :

En cas d'absence ou d'empêchement de M. Dominique RITZ, de M. François LANDAIS et de Mme Stéphanie PEIGNEY-COUDERC, délégation est donnée :

- à Mme Cécile BASSERY, ingénieure en chef des travaux public de l'Etat, secrétaire générale,
- à M. Jean-Christophe SCHLEGEL, ingénieur divisionnaire des travaux publics de l'Etat, adjoint à la secrétaire générale,
- à Mme Aurélie BOUISSOU, adjointe à la secrétaire générale,

à l'effet d'exercer toute autorité sur le personnel relevant de leur responsabilité et de signer, dans la limite de leurs attributions, tous les actes suivants concernant l'ensemble du personnel relevant de la direction territoriale :

- les actes relatifs aux déplacements professionnels du personnel, y compris les ordres de mission en métropole et en dehors du territoire national, ainsi que les autorisations d'utilisation de véhicule de service et de véhicule personnel pour les besoins du service ;
- les décisions relatives aux autorisations d'absence et de congés, notamment :

  * congés annuels et administratifs,
  * congés bonifiés,
  * congés de maternité et de paternité,
  * congés d'adoption,
  * congés de solidarité familiale,
  * congés de présence parentale,
  * congés de formation professionnelle,
  * congés de validation des acquis de l'expérience et de bilan de compétences,
  * congés de formation syndicale
  * congés pour siéger en qualité de représentant d'une association ou d'une mutuelle dans une instance instituée auprès d'une autorité de l'Etat ou d'une collectivité territoriale,
  * congés pour participer aux activités des associations de jeunesse et d'éducation populaire des fédérations et associations sportives ou de plein air légalement constituées destinées à favoriser la préparation, la formation ou le perfectionnement des cadres et animateurs,
  * congés de maladie, de longue maladie, de longue durée, pour accident de service ou maladie professionnelle, les actes afférents à la reprise de fonctions à l'issue d'un congé de longue maladie ou de longue durée ou à la reprise à temps partiel thérapeutique.

Article 3 :

Délégation est donnée, dans la limite de leurs attributions, aux agents mentionnés en annexe I et II, à l'effet de signer, pour les agents placés sous leur autorité, les actes suivants :

- les ordres de mission en métropole, ainsi que les autorisations d'utilisation de véhicule de service ;
- les décisions relatives :

  * aux congés annuels et administratifs,

  * aux congés de formation professionnelle,

  * aux congés de formation syndicale,

  * aux congés de maladie, pour accident de service ou maladie professionnelle,

  * aux autorisations spéciales d'absence, hors celles pour l'exercice du droit syndical dans la fonction publique et celles en vue de la préparation des examens et concours administratifs ;
- les décisions relatives :

  * à l'organisation du travail, dans le respect des garanties minimales et des dérogations autorisées,

  * aux astreintes,

  * à la fixation des jours de repos et des jours de réduction du temps de travail, selon la modalité fixée par le règlement intérieur de la direction territoriale Bassin de la Seine et Loire Aval.

Article 4 :

Délégation est donnée, dans la limite de leurs attributions, aux agents mentionnés en annexe I, à l'effet de signer, pour les agents placés sous leur autorité, les autorisations d'utilisation de véhicule personnel pour les besoins du service.

Article 5 :

Délégation est donnée, dans la limite de leurs attributions, aux agents mentionnés en annexe III, à l'effet de signer, pour les agents placés sous leur autorité, les décisions relatives aux congés annuels et les décisions relatives :

- à l'organisation du travail, dans le respect des garanties minimales et des dérogations autorisées ;
- aux astreintes ;
- à la fixation des jours de repos et des jours de réduction du temps de travail, selon la modalité fixée par le règlement intérieur de la direction territoriale Bassin de la Seine et Loire Aval.

Article 6 :

La décision portant délégation de signature en matière de ressources humaines du 16 septembre 2021 est abrogée.

Article 7 :

La présente décision sera publiée au bulletin officiel des actes de Voies navigables de France disponible sur le site internet www.vnf.fr.

Fait à Paris, le 1er février 2022

Le Directeur Territorial

Signé

Dominique RITZ

ANNEXE I

UTI BOUCLES DE LA SEINE

M. Vianney BŒUF	Chef de l'unité territoriale d'itinéraire Boucles de la Seine
M. Sami DRISSI	Adjoint au chef de l'unité territoriale d'itinéraire Boucles de la Seine

UTI SEINE AMONT

N.	Chef de l'unité territoriale d'itinéraire Seine-Amont
Mme Mathilde LERMINIAUX	Adjointe au chef de l'unité territorial d'itinéraire Seine-Amont

UTI CANAUX DE PICARDIE ET DE CHAMPAGNE-ARDENNES

M. Olivier NOUHEN	Chef de l'unité territoriale d'itinéraire Canaux de Picardie et de Champagne-Ardenne
Mme Clarisse NOUAILLE	Adjointe au chef de l'unité territoriale d'itinéraire canaux de Picardie et de Champagne-Ardenne

UTI SEINE-NORD

M. Guillaume RIBEIN	Chef de l'unité territoriale d'itinéraire Seine-Nord
Mme Sylvie NOUVION-DUPRAY	Adjointe au chef de l'unité territoriale d'itinéraire Seine-Nord

UTI LOIRE

Mme Séverine GAGNOL	Cheffe de l'unité territoriale d'itinéraire Loire
M. Antoine VALLEE	Adjoint à la cheffe de l'unité territoriale d'itinéraire Loire

UTI MARNE

M. Mathieu GATEL	Chef de l'unité territoriale d'itinéraire Marne
M. Baptiste DULUC	Adjoint au chef de l'unité territoriale et chef de la subdivision exploitation

ANNEXE II

DIRECTION

M. Bruno HAURET	Chef de la mission « Mission Prévention Conseil Sûreté »
M. Thanh-Son NGUYEN	Adjoint au chef de la mission « Mission Prévention Conseil Sûreté »
Mme Corinne SPINER	Cheffe du bureau communication
M. Guy MALICIEUX	Chef du service comptabilité
Mme Laurence LABOUTE	Cheffe pôle comptabilité centrale

SECRETARIAT GENERAL

M. Jean AUTERNAUD	Chef du bureau du personnel
Mme Elisabeth FERNANDES-VILBE	Cheffe du bureau de la formation, de la mobilité et des concours
M. Thierry LEBRETON	Chef du bureau des moyens généraux
M. Pierre CAMILLERI	Adjoint au chef de bureau des moyens généraux
N.	Chef du bureau de l'informatique et de l'énergie
M. Christophe VOISIN	Adjoint au chef du bureau de l'informatique et de l'énergie
N.	Chef du bureau des affaires juridiques et du Contentieux
Mme Emmanuelle CHABRUT	Adjointe au chef du bureau des affaires juridiques et du contentieux
M. Olivier MARTE	Chef du bureau commande publique
Mme Chrystelle GALLEY	Cheffe du bureau de la gestion immobilière

SERVICE GESTION DE LA VOIE D'EAU

Mme Cécile RAOUX	Cheffe du service de la gestion de la voie d'eau
M. Jéremie BUTON	Adjoint à la cheffe du service de la gestion de la voie d'eau
M. Frédéric BALAZARD	Chef d'unité exploitation, police, trafic et SIG
M. Cédric PAYET	Adjoint au Chef d'unité d'exploitation, police, trafic et SIG
M. Olivier MONTFORT	Chef d'unité eau et environnement
Mme Stéphanie DECANIS	Cheffe de l'unité politique de maintenance
M. Jérémie VALEY	Adjoint à la Cheffe de l'unité politique de maintenance en charge du pôle méthodes
Mme Elvire HENRY	Cheffe de l'unité dragages et bathymétrie
M. Noël DUVINAGE	Adjoint à la cheffe d'unité dragages et bathymétrie
M. Quentin HODARA	Chef unité programmation investissement études et méthodes

SERVICE DOMAINE

M. Claude DENET	Chef du Service Domaine
Mme Alice MAGNIER	Adjointe au chef du service domaine et Cheffe du Bureau Valorisation du Domaine
Mme Laurence TUAL	Cheffe du Bureau des bateaux stationnaires
Mme Kelly LEMKI	Adjointe à la Cheffe du Bureau des bateaux stationnaires
Mme Christine LEBOUTTE	Cheffe du bureau gestion domaniale

SERVICE DEVELOPPEMENT DE LA VOIE D'EAU

Mme Juliette DUSZYNSKI	Chef du service développement de la voie d'eau
M. Bertrand NEVEUX	Adjoint à la chef du service développement de la voie d'eau et Chef du bureau transport marchandises
Mme Marie-Noëlle RIFFAUT	Cheffe du bureau tourisme et services aux usagers

UTI BOUCLES DE LA SEINE

Mme Pauline SALVARY	Cheffe de la subdivision action territoriale à l'unité d'itinéraire Boucles de la Seine
Mme Angéla ESON	Adjointe à la cheffe de la subdivision action territoriale et Responsable de la brigade territoriale Boucles de la Seine
Mme Ketly FRANCOIS-LIKIBI	Cheffe du bureau des affaires générales
M. Gabin GRAF	Chef du bureau études et travaux
M. Vincent MOREL	Chef de la subdivision exploitation
M. Laurent NIQUET	Adjoint au chef de la subdivision exploitation
N.	Chef de la subdivision maintenance
M. Yann NEGO	Adjoint au chef de la subdivision maintenance

UTI SEINE AMONT

M. Eric FLISCOUNAKIS	Chef de la subdivision maintenance, études et travaux
M. Thierry PICOT	Chef du pôle maintenance
M. Benoît BOURSE	Adjoint au chef du pôle maintenance
M. Laurent NICOLE	Responsable du pôle maîtrise d'ouvrage
M. Karl DUPART	Chef du bureau des affaires générales et domaniales
M. Zakaria HAJJOUJI	Chef de la subdivision exploitation et entretien
M. Hervé WILMORT	Adjoint au chef de la subdivision exploitation et Entretien

UTI CANAUX DE PICARDIE ET DE CHAMPAGNE-ARDENNES

N.	Cheffe de la subdivision exploitation
M. Etienne MARTINET	Adjoint à la cheffe de la subdivision exploitation
Mme Katia BOIRON	Cheffe du bureau des affaires générales
Mme Micheline THURNES	Adjointe à la cheffe du bureau des affaires générales et cheffe du pôle ressources humaines
M. Walter Grégory GROCHATEAU	Chef du bureau domanial et immobilier
M. Arnaud VOIRET	Chef de la subdivision maintenance, études et travaux
M. Jean-Marc BELLONE	Adjoint au chef de la subdivision maintenance, études et travaux et Chef du pôle des ateliers Sud
Mme Mélanie HOUDELETTE	Cheffe du pôle études et travaux

UTI SEINE-NORD

M. Alain POREE DE BREIL	Chef du bureau des affaires générales
N.	Adjointe au chef de bureau des affaires générales et cheffe du pôle ressources humaines
Mme Hélène BUMBACA	Cheffe de la subdivision exploitation
M. Arnaud DEVEYER	Adjoint à la cheffe de la subdivision exploitation
Mme Ingrid BRIOIS	Chef de la subdivision maintenance études et travaux
M. Laurent DUFOSSE	Adjoint à la cheffe de la subdivision maintenance, études et travaux
M. Yannick LAISIS	Adjoint à la cheffe de la subdivision maintenance, études et travaux

UTI LOIRE

Mme Chloé LERAT	Cheffe du pôle exploitation en charge de la sécurité et de la prévention
Mme Claire PERARD	Cheffe du pôle études techniques

UTI MARNE

Mme Laura DOBKINE	Cheffe du bureau des affaires générales et domaniales
M. Thierry GIVRY	Adjoint à la cheffe du bureau des affaires générales et domaniales
N.	Chef de la subdivision maintenance, études et travaux
M. Alain BERLIERE	Adjoint au chef de la subdivision maintenance, études et travaux et Chef du pôle maintenance opérationnelle

ANNEXE III

UTI BOUCLES DE LA SEINE

Bureau des affaires générales :

M. Denis TONDU	Responsable du pôle logistique et immobilier
Mme Marie-Thérèse ANGER	Responsable du pôle ressources humaines

Subdivision maintenance :

M. Denis LAUNAY	Responsable de la maintenance secteur Est
M. Lister SEAMAN	Responsable maintenance secteur Centre et Oise
M. Patrick SAVARD	Adjoint au responsable maintenance secteur Centre et Oise
M. Laurent PRIGENT	Responsable du pôle ingénierie méthode
M. Stéphane DEHIER	Responsable de la maintenance secteur Ouest
M. Gilles TEILLAUD	Responsable de la maintenance générale secteur Est
M. Yann STEKELORUM	Responsable de la maintenance spécialisée secteur Est
M. Philippe ROUSSELET	Responsable de la maintenance générale secteur Ouest
M. Dominique MAUCHOSSE	Responsable de la maintenance spécialisée secteur Ouest
M. Lionel LEMOINE	Responsable de la maintenance générale Centre et Oise
M. Laurent BERTHIOT	Responsable de la maintenance spécialisée Centre et Oise

Subdivision exploitation :

M. Alex LECLERCQ	Responsable d'exploitation secteur Ouest
M. Stéphane LANCELOT	Responsable d'exploitation secteur Centre
Mme Joëlle LEGENDRE	Responsable d'équipe secteur Amfreville
M. Joël LAOT	Responsable d'équipe secteur Méricourt
Mme Christine COPPEIN	Responsable d'équipe secteur Notre Dame de la Garenne
M. Laurent JEUNON	Responsable d'équipe secteur Suresnes
M. Berty COPEZ	Responsable d'équipe secteur Andresy
M. Patrick LEGUE	Responsable d'équipe secteur Chatou
M. Hubert GELLE	Responsable d'équipe secteur Bougival

Subdivision action territoriale :

Mme Catherine CATALA	Responsable de la mission relations contractuelles
N.	Responsable d'équipe coordonnateur pontons
M. Martial ZARB	Responsable de la mission exploitation de la voie d'eau et chargé des services et relations usagers

UTI SEINE AMONT

Bureau des affaires générales et domaniales :

Mme Maude CLOUET	Cheffe du pôle ressources humaines et moyens généraux
M. Wilfried REMUS	Chef du pôle gestion du patrimoine immobilier bâti
Mme Sandrine MICHOT	Cheffe du pôle gestion du domaine public
Mme Dadi MOUANDA	Cheffe du pôle prévention

Subdivision exploitation et entretien :

N.	Chef de la circonscription Haute Seine Aval
M. Thierry DURIEUX	Chef d'ouvrage d'Ablon-Vigneux et Chef par intérim de la circonscription Haute Seine Aval
M. Denis ANE	Chef de la GTC
N.	Responsable de la circonscription Haute Seine Amont
M. David AUBLET	Adjoint au chef du secteur haute Seine Amont
M. Didier HARMANGE	Responsable de l'exploitation et l'entretien de la Petite Seine
Mme Christine JAMOT	Responsable du PCC de Mouy sur Seine et adjointe au responsable de l'exploitation et de l'entretien de la petite Seine
M. Régis TOITOT	Responsable du pôle moyens fluviaux et roulants

Pôle Maintenance :

M. Oswald DECLOMESNIL	Responsable du centre de maintenance amont
M. Hervé DESHOULIERE	Chargé de mission technique et patrimoine
M. Willy AGLAE	Responsable du centre de maintenance aval

UTI CANAUX DE PICARDIE ET DE CHAMPAGNE-ARDENNES

Subdivision maintenance, études et travaux :

M. Philippe FOLDHAZY	Chef du pôle maîtrise d'œuvre
M. Lionel HANNEQUIN	Adjoint au chef du pôle maîtrise d'œuvre et Chef de projet ouvrages
M. Alain COINEAU	Adjoint au chef du pôle des ateliers Sud
M. Laurent NOGENT	Chef du pôle des ateliers Nord
M. Roger KONCZ	Adjoint au chef du pôle des ateliers Nord et responsable maintenance ouvrages automatisés
M. Frédéric ROSE	Adjoint au chef du pôle des ateliers Nord et responsable mécanique chaudronnerie
M. Vincent PITOIS	Chef du projet génie électrique industriel

Subdivision exploitation :

M. Denis COUSIN	Chef de la circonscription de Guny
Mme Karine LAMMENS	Cheffe du Secteur de Pinon
M. Xavier FRANÇOIS	Chef du secteur de Guny
M. Bruno PICART	Chef du secteur CLO II
M. Philippe DEWULF	Chef de la circonscription de Saint-Quentin
M. Pascal DEGRANDE	Adjoint au chef de la circonscription de Saint Quentin
M. Jean-Marc LAVALLARD	Chef de la circonscription de Fargniers
M. André DA FONSÉCA	Adjoint au chef de la circonscription de Fargniers
Mme Jezabel RIFAUT	Cheffe de la circonscription d'Hannapes
M. Franck HURTEBIS	Adjoint à la cheffe de la circonscription d'Hannapes
M. Mikaël DANA	Chef de la circonscription de Reims
M. Stéphane SAVOIE	Chef du secteur de Reims Loivre
M. Patrice HANNEQUIN	Chef du secteur de Beaumont-sur-Vesle
M. Christophe TRUCHON	Chef du secteur de Condé-sur-Marne
N.	Chef de la circonscription de Bourg-et-Comin
Mme Christelle VIGNERON	Adjointe au chef de la circonscription de Bourg-et-Comin
M. Michel MARTEAU	Chef du secteur de Braye-en-Laonnois
M. Cyril TOUSSAINT	Chef de la circonscription de Châlons-en-Champagne

M. Nicolas MOLLET	Chef du secteur de Vitry-le-François
M. Pascal LOLL	Chef du secteur de Châlons-en-Champagne
Mme Angélique GADOUIN	Cheffe de la circonscription de Rethel
M. Eric GUIRSCH	Chef du secteur de Taizy
M. Benoît COLLIN-VINCENT	Chef du secteur d'Attigny

UTI SEINE-NORD

Bureau des affaires générales :

Mme Carine POLY	Cheffe du pôle domaine et immobilier

Subdivision exploitation :

M. Christophe TREBOIT	Chef circonscription ROC Aval
N.	Adjoint au chef circonscription ROC Aval
M. Olivier DUFOUR	Chef circonscription Rivière Aisne Canalisée
M. Ludovic DEVILLERS	Adjoint au chef de la circonscription Rivière Aisne Canalisée
M. Stéphane CAFFIER	Chef circonscription ROC Amont
M. Pascal BONUS	Adjoint Secteur ROC Amont
M Jean-Pierre MERCIER	Chef de la Circonscription Nord du Canal du Nord
M. Philippe CONGE	Adjoint au chef de la circonscription Nord du Canal du Nord
M. Philippe KUC	Chef de la circonscription Sud du Canal du Nord et CLO1 Sempigny
M. Xavier WASNIOWSKI	Adjoint au chef de la circonscription Sud du Canal du Nord
M. Sylvain GODDERIDGE	Adjoint Secteur CLO1 Sempigny

Subdivision maintenance, études et travaux :

M. Samuel KSIGZKIEWICZ	Chef atelier électrique
M. Ludovic DUBUQUOY	Adjoint au chef de Chef de la maintenance opérationnelle

UTI LOIRE

M. Stéphane COUILLEAULT	Chef des centres (centres d'exploitation aval et amont)

UTI MARNE

Bureau des affaires générales et domaniales :

M. Jean-Claude SCHWARTZ	Chef du pôle gestion domaniale

Subdivision exploitation :

M. Eric LE GUENNEC	Chef d'équipe du secteur Amont
Mme Stéphanie MAYEUX	Cheffe d'équipe du secteur Aval
M. Cédric PLOMION	Chef d'équipe du secteur de Damery
M. Jean-Claude POULET	Chef d'équipe du secteur de Mareuil sur Aÿ
M. Jean-Philippe BOISSINOT	Chef d'équipe de Mont-Saint-Père
M. Cédric ROULLOT	Agent d'exploitation de Mont-Saint-Père
M. Marc BEAURAIN	Chef d'équipe du secteur de Vaires-Neuilly
M. Maxime TERRINE	Chef du secteur de la Ferté/Méry

Subdivision maintenance, études et travaux :

M. Frédéric SANNIE	Chef du pôle ingénierie de la maintenance et des achats
M. André COTTE	Responsable de l'atelier de Meaux
N.	Chef de l'atelier de Mont-Saint-Père

DÉCISION PORTANT
DÉLÉGATION DE SIGNATURE
EN MATIERE D'HYGIENE ET SECURITE (personnels)

Le Directeur Territorial Bassin de la Seine et Loire Aval de Voies navigables de France,

Vu le code des transports, notamment son article R. 4312-17 ;

Vu le code du travail, notamment les articles L. 4121-1 et suivants, et les articles R. 4212-1 et suivants ;

Vu le décret n° 82-453 du 28 mai 1982 modifié relatif à l'hygiène à la sécurité du travail ainsi qu'à la prévention médicale dans la fonction publique ;

Vu la délibération du conseil d'administration de Voies navigables de France du 29 novembre 2012 modifiée portant organisation et dénomination des directions territoriales de Voies navigables de France ;

Vu la délibération du conseil d'administration de Voies navigables de France du 20 mars 2014 modifiée portant délégation de pouvoirs du conseil d'administration au directeur général de Voies navigables de France ;

Vu la décision du 31 décembre 2012 du directeur général de Voies navigables de France portant désignation des directeurs des services territoriaux et des ordonnateurs secondaires modifiée notamment par la décision du 19 mars 2018 ;

Vu la décision du 31 mars 2014 portant délégation de pouvoirs du directeur général de Voies navigables de France aux directeurs territoriaux de Voies navigables de France modifiée par la décision du 23 février 2018 ;

Vu la décision du 20 octobre 2014 du directeur général de Voies navigables de France modifiée portant réorganisation de la Direction territoriale Bassin de la Seine ;

Vu la décision du 10 juin 2021 portant modification de la dénomination de la Direction Territoriale du Bassin de la Seine

DECIDE

Article 1 :

Délégation est donnée à M. François LANDAIS, ingénieur hors classe des travaux publics de l'Etat, directeur adjoint, et à Mme Stéphanie PEIGNEY-COUDERC, ingénieure en chef des ponts, des eaux et des forêts, directrice adjointe, à l'effet de signer dans les limites de leur compétence territoriale, tous actes et documents en matière d'hygiène, de sécurité et des conditions de travail dont :

- Les évaluations des risques pour la santé et la sécurité y compris dans l'aménagement des lieux de travail ou des installations et dans la définition des postes de travail,
- Les mesures nécessaires pour assurer la sécurité et protéger la santé physique et mentale des personnels placés sous son autorité, notamment les actions de prévention des risques professionnels et de la pénibilité au travail, les actions d'information et de formation et la mise en place d'une organisation et de moyens adaptés,
- La fixation des règles relatives à l'hygiène et à la sécurité et des consignes de travail,
- Les mesures nécessaires pour remédier à une situation de danger grave et imminent porté à sa connaissance, y compris l'enquête,
- Les enquêtes diligentées à la suite d'accidents de service, du travail, de trajet et de maladie professionnelle ou à caractère professionnel,
- Les mesures et les consignes nécessaires pour assurer la conformité des bâtiments recevant les personnels au regard des dispositions légales et réglementaires visant à protéger la santé et la sécurité au travail de ces derniers, et pour veiller au respect de la réglementation relative aux conditions de travail, à la prévention des accidents du travail ainsi qu'à l'hygiène et à la sécurité du personnel,
- Les aménagements de postes à la suite d'une restriction d'aptitude d'un agent ou d'un salarié,
- Les actes et décisions relatifs à la médecine de prévention et à la médecine du travail conformément à la réglementation applicable en la matière,
- Toute autorisation ou habilitation particulière de travail,
- Les décisions portant nomination des assistants et des conseillers de prévention prévus par l'article 4 du décret n° 82-453 du 28 mai 1982 modifié susvisé ainsi que les lettres de cadrage de ces personnels.

Article 2 :

En cas d'absence ou d'empêchement de M. Dominique RITZ, de M. François LANDAIS et de Mme Stéphanie PEIGNEY-COUDERC, délégation est donnée à Mme Cécile BASSERY, secrétaire générale, et à M. Bruno HAURET, chef de la mission prévention, conseil et sécurité, à l'effet de signer, dans les limites du ressort de la direction territoriale et de leurs attributions, les actes visés à l'article 1 de la présente décision.

Article 3 :

En cas d'absence ou d'empêchement de M. Dominique RITZ de M. François LANDAIS, de Mme Stéphanie PEIGNEY-COUDERC, de Mme Cécile BASSERY et de M. Bruno HAURET, délégation est donnée aux agents mentionnés en annexe I, à l'effet de signer, dans la limite de leurs attributions, toute autorisation ou habilitation particulière de travail.

Article 4 :

En cas d'absence ou d'empêchement de M. Dominique RITZ de M. François LANDAIS, de Mme Stéphanie PEIGNEY-COUDERC, de Mme Cécile BASSERY et de M. Bruno HAURET, délégation est donnée aux agents mentionnés aux annexes I et II, à l'effet de signer, dans la limite de leurs attributions :

- Les actes fixant les mesures nécessaires pour remédier à une situation de danger grave et imminent portée à leur connaissance,
- Les actes portant fixation des consignes de travail.

Article 5 :

La décision portant délégation de signature en matière d'hygiène et sécurité (personnels) du 16 septembre 2021 est abrogée.

Article 6 :

La présente décision sera publiée au bulletin officiel des actes de Voies navigables de France disponible sur le site internet www.vnf.fr.

Fait à Paris, le 1er février 2022

Le Directeur Territorial

Signé

Dominique RITZ

ANNEXE I

M. Claude DENET	Chef du service domaine
Mme Juliette DUSZYNSKI	Cheffe du service du développement de la voie d'eau

UTI BOUCLES DE LA SEINE

M. Vianney BŒUF	Chef de l'unité territoriale d'itinéraire Boucles de la Seine

UTI SEINE AMONT

N.	Chef de l'unité territoriale d'itinéraire Seine-Amont

UTI CANAUX DE PICARDIE ET DE CHAMPAGNE-ARDENNES

M. Olivier NOUHEN	Chef de l'unité territoriale d'itinéraire Canaux de Picardie et de Champagne-Ardenne

UTI SEINE-NORD

M. Guillaume RIBEIN	Chef de l'unité territoriale d'itinéraire Seine-Nord

UTI LOIRE

Mme Séverine GAGNOL	Cheffe de l'unité territoriale d'itinéraire Loire

UTI MARNE

M. Mathieu GATEL	Chef de l'unité territoriale d'itinéraire Marne

ANNEXE II

Mme Alice MAGNIER	Adjointe au chef du Service Domaine et Chef du Bureau de la Valorisation du Domaine
M. Bertrand NEVEUX	Adjoint à la cheffe du service développement de la voie d'eau et Chef du bureau transport marchandises
Mme Laurence TUAL	Cheffe du Bureau des bateaux stationnaires
Mme Kelly LEMKI	Adjointe à la cheffe du Bureau des bateaux stationnaires

UTI BOUCLES DE LA SEINE

M. Sami DRISSI	Adjoint au chef de l'unité territoriale d'itinéraire Boucles de la Seine
Mme Pauline SALVARY	Cheffe de la subdivision action territoriale
N.	Chef de la subdivision maintenance
M. Vincent MOREL	Chef de la subdivision exploitation

UTI SEINE AMONT

Mme Mathilde LERMINIAUX	Adjointe au chef de l'unité territoriale d'itinéraire Seine Amont
M. Zakaria HAJJOUJI	Chef de la subdivision exploitation et entretien
M. Hervé WILMORT	Adjoint au chef de la subdivision exploitation et entretien
M. Karl DUPART	Chef du bureau des affaires générales et domaniales
M. Eric FLISCOUNAKIS	Chef de la subdivision maintenance, études et travaux

UTI SEINE-NORD

Mme Sylvie NOUVION-DUPRAY	Adjointe au chef d'unité territoriale d'itinéraire Seine-Nord

UTI CANAUX DE PICARDIE ET DE CHAMPAGNE-ARDENNES

Mme Clarisse NOUAILLE	Adjointe au chef de l'unité territoriale d'itinéraire canaux de Picardie Champagne-Ardenne

UTI LOIRE

M. Antoine VALLEE	Adjoint à la cheffe de l'unité territoriale d'itinéraire Loire
Mme Chloé LERAT	Cheffe du pôle exploitation en charge de la sécurité et de la prévention

UTI MARNE

M. Baptiste DULUC	Adjoint au chef de l'unité territoriale et chef de la subdivision exploitation

DÉCISION PORTANT
DÉLÉGATION DE SIGNATURE
EN MATIERE D'HYGIENE ET SECURITE (chantiers)

Le Directeur Territorial Bassin de la Seine et Loire Aval de Voies navigables de France,

Vu le code des transports, notamment son article R. 4312-17,

Vu le code du travail, notamment les articles L. 4121-1 et suivants, et les articles R. 4212-1 et suivants,

Vu le décret n° 82-453 du 28 mai 1982 modifié relatif à l'hygiène et à la sécurité du travail ainsi qu'à la prévention médicale dans la fonction publique,

Vu le décret n° 2013-1039 relatif au comités d'hygiène, de sécurité et des conditions de travail de Voies navigables de France,

Vu la délibération du conseil d'administration de Voies navigables de France du 29 novembre 2012 modifiée portant organisation et dénomination des directions territoriales de Voies navigables de France ;

Vu la délibération du conseil d'administration de Voies navigables de France du 20 mars 2014 modifiée portant délégation de pouvoirs du conseil d'administration au directeur général de Voies navigables de France ;

Vu la décision du 31 décembre 2012 du directeur général de Voies navigables de France portant désignation des directeurs des services territoriaux et des ordonnateurs secondaires modifiée notamment par la décision du 19 mars 2018 ;

Vu la décision du 31 mars 2014 portant délégation de pouvoirs du directeur général de Voies navigables de France aux directeurs territoriaux de Voies navigables de France modifiée par la décision du 23 février 2018,

Vu la décision du 10 juin 2021 portant modification de la dénomination de la Direction Territoriale du Bassin de la Seine

DECIDE

Article 1 :

Délégation est donnée à M. François LANDAIS, ingénieur hors classe des travaux publics de l'Etat, directeur adjoint, et à Mme Stéphanie PEIGNEY-COUDERC, ingénieure en chef des ponts, des eaux et des forêts, directrice adjointe, à l'effet de signer dans les limites de leur compétence territoriale, tous actes et documents relatifs à la sécurité conformément à la réglementation en la matière, concernant tout type de chantiers réalisés sur le domaine confié à VNF, à savoir :

- Les chantiers réalisés exclusivement en régie,
- Les chantiers réalisés par une ou plusieurs entreprises extérieures avec ou sans régie,
- Les chantiers de bâtiment ou de génie civil clos et indépendant avec ou sans régie,
- Les chantiers pour lesquels VNF n'est ni maître d'ouvrage ni entreprise utilisatrice,
- Les opérations de chargement ou déchargement avec ou sans régie.

La liste non exhaustive de ces actes comprend les plans de prévention en régie, les plans de prévention, les plans généraux de coordination en matière de sécurité et de protection de la santé et les protocoles de sécurités.

Article 2 :

En cas d'absence ou d'empêchement de M. Dominique RITZ, de M. François LANDAIS et de Mme Stéphanie PEIGNEY-COUDERC, délégation est donnée aux agents mentionnés en annexe, à l'effet de signer tous actes et décisions visés à l'article 1 de la présente décision dans la limite de leurs attributions.

Article 3 :

La décision portant délégation de signature en matière d'hygiène et sécurité (chantiers) du 16 septembre 2021 est abrogée.

Article 4 :

La présente décision sera publiée au bulletin officiel des actes de Voies navigables de France disponible sur le site internet www.vnf.fr.

Fait à Paris, le 1er février 2022

Le Directeur Territorial

Signé

Dominique RITZ

ANNEXE

DIRECTION

M. Bruno HAURET	Chef de la mission « Mission Prévention Conseil Sûreté »
M. Thanh-Son NGUYEN	Adjoint au chef de la mission « Mission Prévention Conseil Sûreté »

SECRETARIAT GENERAL

Mme Cécile BASSERY	Secrétaire générale
M. Jean-Christophe SCHLEGEL	Adjoint à la Secrétaire générale
Mme Aurélie BOUISSOU	Adjointe à la Secrétaire générale

SERVICE GESTION DE LA VOIE D'EAU

Mme Cécile RAOUX	Cheffe du Service gestion de la voies d'eau
M. Jérémie BUTON	Adjoint à la cheffe du Service gestion de la voie d'eau
M. Frédéric BALAZARD	Chef de l'unité exploitation, police, trafic et SIG
Mme Elvire HENRY	Cheffe de l'unité dragages et bathymétrie
M. Noël DUVINAGE	Adjoint à la cheffe de l'unité dragages et bathymétrie

UTI BOUCLES DE LA SEINE

M. Vianney BŒUF	Chef de l'unité territoriale d'itinéraire Boucles de la Seine
M. Sami DRISSI	Adjoint au chef de l'unité territoriale d'itinéraire Boucles de la Seine
Mme Pauline SALVARY	Cheffe de la subdivision action territoriale
Mme Angéla ESON	Adjointe à la cheffe de la subdivision action territoriale et Responsable de la brigade territoriale Boucles de la Seine
Mme Ketly FRANCOIS-LIKIBI	Cheffe du bureau des affaires générales
M. Gabin GRAF	Chef du bureau études et travaux
N.	Chef de la subdivision maintenance
M. Yann NEGO	Adjoint au chef de la subdivision maintenance
M. Vincent MOREL	Chef de la subdivision exploitation
M. Laurent NIQUET	Adjoint au chef de la subdivision exploitation

UTI SEINE AMONT

N.	Chef de l'unité territoriale d'itinéraire Seine-Amont
Mme Mathilde LERMINIAUX	Adjointe au chef de l'unité territorial d'itinéraire Seine-Amont
M. Eric FLISCOUNAKIS	Chef de la subdivision maintenance, études et travaux
M. Thierry PICOT	Chef du pôle maintenance
M. Benoît BOURSE	Adjoint au chef du pôle maintenance
M. Laurent NICOLE	Responsable du pôle maitrise d'ouvrage
M. Karl DUPART	Chef du bureau des affaires générales et domaniales
M. Zakaria HAJJOUJI	Chef de la subdivision exploitation et entretien
M. Hervé WILMORT	Adjoint au chef de la subdivision exploitation et entretien

UTI CANAUX DE PICARDIE ET DE CHAMPAGNE-ARDENNES

M. Olivier NOUHEN	Chef de l'unité territoriale d'itinéraire Canaux de Picardie et de Champagne-Ardenne par intérim
Mme Clarisse NOUAILLE	Adjointe au chef de l'unité territoriale d'itinéraire canaux de Picardie et de Champagne-Ardenne
N.	Cheffe de la subdivision exploitation
M. Etienne MARTINET	Adjoint à la cheffe de la subdivision exploitation
Mme Katia BOIRON	Cheffe du bureau des affaires générales
M. Arnaud VOIRET	Chef de la subdivision maintenance, études et travaux
Mme Mélanie HOUDELETTE	Cheffe du pôle études et travaux

UTI SEINE-NORD

M. Guillaume RIBEIN	Chef de l'unité d'itinéraire Seine-Nord
Mme Sylvie NOUVION-DUPRAY	Adjointe au chef de l'unité d'itinéraire Seine-Nord
Mme Hélène BUMBACA	Cheffe de la subdivision exploitation
M. Arnaud DEVEYER	Adjoint à la cheffe de la subdivision exploitation
M. Alain POREE DU BREIL	Chef du bureau des affaires générales
Mme Ingrid BRIOIS	Cheffe de la subdivision maintenance études et travaux
M. Yannick LAISIS	Adjoint à la cheffe de la subdivision maintenance, études et travaux
M. Laurent DUFOSSE	Adjoint à la cheffe de la subdivision maintenance, études et travaux

UTI LOIRE

Mme Séverine GAGNOL	Cheffe de l'unité territoriale d'itinéraire Loire
M. Antoine VALLEE	Adjoint à la cheffe de l'unité territoriale d'itinéraire Loire
Mme Chloé LERAT	Cheffe du pôle exploitation en charge de la sécurité et de la prévention
Mme Claire PERARD	Cheffe du pôle études techniques

UTI MARNE

M. Mathieu GATEL	Chef de l'unité territoriale d'itinéraire Marne
M. Baptiste DULUC	Adjoint au chef de l'unité territoriale et chef de la subdivision exploitation
Mme Laura DOBKINE	Cheffe du bureau des affaires générales et domaniales
M. Thierry GIVRY	Adjoint à la cheffe du bureau des affaires générales et domaniales
N.	Chef de la subdivision maintenance, études et travaux
M. Alain BERLIERE	Adjoint au chef de la subdivision maintenance, études et travaux et Chef du pôle maintenance opérationnelle
M. Frédéric SANNIE	Chef du pôle ingénierie de la maintenance et des achats

DÉCISION PORTANT
DÉLÉGATION DE SIGNATURE
EN MATIÈRE DE REPRÉSENTATION DU POUVOIR ADJUDICATEUR

Le Directeur Territorial Bassin de la Seine et Loire Aval de Voies Navigables de France,

Vu le code des transports, notamment son article R. 4312-17 ;

Vu le code de la commande publique ;

Vu la délibération du conseil d'administration de Voies navigables de France du 29 novembre 2012 modifiée portant organisation et dénomination des directions territoriales de Voies navigables de France ;

Vu la délibération du conseil d'administration de Voies navigables de France du 20 mars 2014 modifiée portant délégation de pouvoirs du conseil d'administration au directeur général de Voies navigables de France ;

Vu la décision du 31 décembre 2012 du directeur général de Voies navigables de France portant désignation des directeurs des services territoriaux et des ordonnateurs secondaires modifiée notamment par la décision du 19 mars 2018 ;

Vu la décision du 31 mars 2014 modifiée portant délégation de pouvoirs du directeur général de Voies navigables de France aux directeurs territoriaux de Voies navigables de France ;

Vu la décision du 20 octobre 2014 du directeur général de Voies navigables de France, modifiée, portant réorganisation de la Direction territoriale Bassin de la Seine,

Vu la décision du 10 juin 2021 portant modification de la dénomination de la Direction Territoriale Bassin de la Seine ;

DECIDE

Article 1 :

Délégation est donnée à :

- M. François LANDAIS, ingénieur hors classe des travaux publics d'Etat, directeur adjoint ;

- Mme Stéphanie PEIGNEY-COUDERC, ingénieure en chef des ponts, des eaux et des forêts, directrice adjointe ;

à l'effet de signer, au nom de M. Dominique RITZ, directeur territorial, dans les limites du ressort de la Direction territoriale et de leurs attributions, toute pièce dans les matières suivantes :

- conclusion de tout marché de travaux, de fournitures et de services, y compris tout marché de maître d'œuvre, d'un montant strictement inférieur à 90 000 euros HT ;
- tout acte ou décision préalable à la conclusion de tout marché quel qu'en soit le montant ;
- tout acte ou décision relatif à l'exécution de tout marché quel qu'en soit le montant ;
- tout bon de commande de moins de 90 000 euros HT, émis dans le cadre des marchés à bons de commandes transversaux de plus de 90 000 euros HT.

Article 2 :

En cas d'absence ou d'empêchement de M. Dominique RITZ, de M. François LANDAIS et de Mme Stéphanie PEIGNEY-COUDERC, délégation est donnée, dans la limite de leurs attributions, aux agents mentionnés en annexe I, à l'effet de signer toute pièce dans les matières suivantes :

- conclusion de tout marché de travaux, de fournitures et de services, y compris tout marché de maître d'œuvre, d'un montant strictement inférieur à 90 000 euros HT ;
- tout acte ou décision préalable à la conclusion de tout marché d'un montant strictement inférieur à 90 000 euros HT ;
- tout acte ou décision relatif à l'exécution de tout marché d'un montant strictement inférieur à 90 000 euros HT ;
- tout bon de commande de moins de 90 000 euros HT, émis dans le cadre des marchés à bons de commandes transversaux de plus de 90 000 euros HT.

Article 3 :

Délégation de signature est donnée, dans la limite de leurs attributions, aux agents mentionnés en annexe II, à l'effet de signer toute pièce dans les matières suivantes :

- conclusion de tout marché de travaux, de fournitures et de services, y compris tout marché de maître d'œuvre, d'un montant strictement inférieur à 20 000 euros HT ;
- tout acte ou décision préalable à la conclusion de tout marché d'un montant strictement inférieur à 20 000 euros HT ;
- tout acte ou décision relatif à l'exécution de tout marché d'un montant strictement inférieur à 20 000 euros HT ;

- tout bon de commande de moins de 20 000 euros HT, émis dans le cadre des marchés à bons de commandes transversaux de plus de 90 000 euros HT.

Article 4 :

Délégation de signature est donnée, dans la limite de leurs attributions, aux agents mentionnés en annexe III, à l'effet de signer toute pièce dans les matières suivantes :

- conclusion de tout marché de travaux, de fournitures et de services, y compris tout marché de maître d'œuvre, d'un montant strictement inférieur à 4 000 euros HT ;
- tout acte ou décision préalable à la conclusion de tout marché d'un montant strictement inférieur à 4 000 euros HT ;
- tout acte ou décision relatif à l'exécution de tout marché d'un montant strictement inférieur à 4 000 euros HT ;
- tout bon de commande de moins de 4 000 euros HT, émis dans le cadre des marchés à bons de commandes transversaux de plus de 90 000 euros HT.

Article 5 :

La décision portant délégation de signature en matière de représentation du pouvoir adjudicateur du 16 septembre 2021 est abrogée.

Article 6 :

La présente décision sera publiée au bulletin officiel des actes de Voies navigables de France disponible sur le site internet www.vnf.fr.

Fait à Paris, le 1er février 2022

Le directeur territorial

Signé

Dominique RITZ

ANNEXE I

DIRECTION

M. Bruno HAURET	Chef de la mission « Mission Prévention Conseil Sûreté »
M. Thanh-Son NGUYEN	Adjoint au chef de la mission « Mission Prévention Conseil Sûreté »
M. François HOUIX	Chef de projet « Jeux Olympiques 2024 »

SECRETARIAT GENERAL

Mme Cécile BASSERY	Secrétaire générale
M. Jean-Christophe SCHLEGEL	Adjoint à la Secrétaire générale
Mme Aurélie BOUISSOU	Adjointe à la Secrétaire générale

SERVICE GESTION DE LA VOIE D'EAU

Mme Cécile RAOUX	Cheffe du service gestion de la voie d'eau
M. Jérémie BUTON	Adjoint à la cheffe du service gestion de la voie d'eau
M. Frédéric BALAZARD	Chef de l'unité exploitation, police, trafic et SIG

SERVICE DOMAINE

M. Claude DENET	Chef du Service Domaine
Mme Alice MAGNIER	Adjointe au chef du Service Domaine et Cheffe du Bureau Valorisation du Domaine
Mme Laurence TUAL	Cheffe du Bureau des bateaux stationnaires
Mme Kelly LEMKI	Adjointe à la Cheffe du Bureau des bateaux stationnaires

SERVICE DEVELOPPEMENT DE LA VOIE D'EAU

Mme Juliette DUSZYNSKI	Cheffe du service développement de la voie d'eau
M. Bertrand NEVEUX	Adjoint à la cheffe du service développement de la voie d'eau et Chef du bureau Transport Marchandises

UTI BOUCLES DE LA SEINE

M. Vianney BŒUF	Chef de l'unité territoriale d'itinéraire Boucles de la Seine
M. Sami DRISSI	Adjoint au chef de l'unité territoriale d'itinéraire Boucles de la Seine

UTI SEINE AMONT

N.	Chef de l'unité territoriale d'itinéraire Seine-Amont
Mme Mathilde LERMINIAUX	Adjointe au chef de l'unité territoriale d'itinéraire Seine-Amont

UTI CANAUX DE PICARDIE ET DE CHAMPAGNE-ARDENNES

M. Olivier NOUHEN	Chef de l'unité territoriale d'itinéraire Canaux de Picardie et de Champagne-Ardenne
Mme Clarisse NOUAILLE	Adjointe au chef de l'unité territoriale 'itinéraire canaux de Picardie et de Champagne-Ardenne

UTI SEINE-NORD

M. Guillaume RIBEIN	Chef de l'unité territoriale d'itinéraire Seine-Nord
Mme Sylvie NOUVION-DUPRAY	Adjointe au chef de l'unité territoriale d'itinéraire Seine-Nord

UTI LOIRE

Mme Séverine GAGNOL	Cheffe de l'unité territoriale d'itinéraire Loire
M. Antoine VALLEE	Adjoint à la cheffe de l'unité territoriale d'itinéraire Loire

UTI MARNE

M. Mathieu GATEL	Chef de l'unité territoriale d'itinéraire Marne
M. Baptiste DULUC	Adjoint au chef de l'unité territoriale Marne et chef de la subdivision exploitation

ANNEXE II

DIRECTION

Mme Corinne SPINER	Cheffe du bureau communication

SECRETARIAT GENERAL

M. Jean AUTERNAUD	Chef du bureau du personnel
Mme Elisabeth FERNANDES-VILBE	Cheffe du bureau de la formation, de la mobilité et des concours
M. Thierry LEBRETON	Chef du bureau des moyens généraux
M. Pierre CAMILLERI	Adjoint au chef du bureau des moyens généraux
N.	Chef du bureau de l'informatique et de l'énergie
M. Christophe VOISIN	Adjoint au chef du bureau de l'informatique et de l'énergie
N.	Chef du bureau des affaires juridiques et du contentieux
Mme Emmanuelle CHABRUT	Adjointe au chef du bureau des affaires juridiques et du contentieux
M. Olivier MARTE	Chef du bureau de la commande publique
Mme Chystelle GALLEY	Cheffe du bureau de la gestion immobilière
Mme Marion GUGGER	Chargée d'opérations en maîtrise d'ouvrage immobilière

SERVICE GESTION DE LA VOIE D'EAU

M. Cédric PAYET	Adjoint au Chef de l'unité exploitation, police, trafic et SIG
M. Olivier MONTFORT	Chef d'unité eau et environnement
Mme Stéphanie DECANIS	Cheffe de l'unité politique de maintenance
M. Jérémie VALEY	Adjoint à la Cheffe d'unité politique de maintenance en charge du pôle méthodes
Mme Elvire HENRY	Cheffe d'unité dragages et bathymétrie
M. Noël DUVINAGE	Adjoint à la cheffe d'unité en charge de la bathymétrie
N.	Chargé de mission gestion du trafic
M. Quentin HODARA	Chef unité programmation investissement études et méthodes
M. Sylvain THIALON	Adjoint à la cheffe unité programmation investissement études et méthodes, en charge de la programmation

SERVICE DOMAINE

Mme Christine LEBOUTTE	Cheffe du bureau gestion domaniale

SERVICE DEVELOPPEMENT DE LA VOIE D'EAU

Mme Marie-Noëlle RIFFAUT	Cheffe du bureau tourisme et services aux usagers

UTI BOUCLES DE LA SEINE

Mme Ketly FRANCOIS-LIKIBI	Cheffe du bureau des affaires générales
Mme Pauline SALVARY	Cheffe de la subdivision action territoriale
Mme Angela ESON	Adjointe à la cheffe de la subdivision action territoriale et Responsable de la brigade territoriale Boucles de la Seine
M. Gabin GRAF	Chef du bureau études et travaux
M. Vincent MOREL	Chef de la subdivision exploitation
M. Laurent NIQUET	Adjoint au chef de la subdivision exploitation
N.	Chef de la subdivision maintenance
M. Yann NEGO	Adjoint au chef de la subdivision maintenance

UTI SEINE AMONT

M. Eric FLISCOUNAKIS	Chef de la subdivision maintenance, études et travaux
M. Thierry PICOT	Chef du pôle maintenance
M. Benoît BOURSE	Adjoint au chef du pôle maintenance
M. Laurent NICOLE	Responsable du pôle maîtrise d'ouvrage
M. Karl DUPART	Chef du bureau des affaires générales et domaniales
M. Zakaria HAJJOUJI	Chef de la subdivision exploitation et entretien
M. Hervé WILMORT	Adjoint au chef de la subdivision exploitation et entretien

UTI CANAUX DE PICARDIE ET DE CHAMPAGNE-ARDENNES

N.	Cheffe de la subdivision exploitation
M. Etienne MARTINET	Adjoint à la cheffe de la subdivision exploitation
Mme Katia BOIRON	Cheffe du bureau des affaires générales
Mme Micheline THURNES	Adjointe à la cheffe du bureau des affaires générales et cheffe du pôle ressources humaines
M. Walter Grégory GROCHATEAU	Chef du bureau domanial et immobilier
M. Arnaud VOIRET	Chef de la subdivision maintenance, études et travaux
M. Jean-Marc BELLONE	Adjoint au chef de la subdivision maintenance, études et travaux et Chef du pôle des ateliers Sud
Mme Mélanie HOUDELETTE	Cheffe du pôle études et travaux

UTI SEINE-NORD

M. Alain POREE DE BREIL	Chef du bureau des affaires générales
N.	Adjointe au chef de bureau des affaires générale et cheffe du pôle ressources humaines
M. Nicolas DELOURME	Chef du Centre de services partagé, chargé de la commande publique et programmation
Mme Hélène BUMBACA	Cheffe de la subdivision exploitation
M. Arnaud DEVEYER	Adjoint à la cheffe de la subdivision exploitation
Mme Ingrid BRIOIS	Cheffe de la subdivision maintenance, études et Travaux
M. Laurent DUFOSSE	Adjoint au chef de la subdivision maintenance, études et travaux
M. Yannick LAISIS	Adjoint au chef de la subdivision maintenance, études et travaux

UTI LOIRE

Mme Chloé LERAT	Cheffe du pôle exploitation en charge de la sécurité et de la prévention
Mme Claire PÉRARD	Cheffe du pôle études techniques

UTI MARNE

Mme Laura DOBKINE	Cheffe du bureau des affaires générales et domaniales
M. Thierry GIVRY	Adjoint à la cheffe du bureau des affaires générales et domaniales
N.	Chef de la subdivision maintenance, études et travaux
M. Alain BERLIERE	Adjoint au chef de la subdivision maintenance, études et travaux et Chef de pôle maintenance opérationnelle
M. Frédéric SANNIE	Chef ingénierie de la maintenance et des achats
M. Eric LE GUENNEC	Chef de circonscription Amont
Mme Stéphanie MAYEUX	Cheffe de circonscription Aval

ANNEXE III

DIRECTION

Mme Lucie MASSELON	Chargée de communication

SERVICE GESTION DE LA VOIE D'EAU

Mme Sonia DINH	Cheffe du bureau cartographique
M. Jérémie VELGHE	Chef de la vedette Belgrand
M. Pascal JEGOU	Chef de la vedette Agrion
N.	Chef de la vedette Picardie

UTI BOUCLES DE LA SEINE

Bureau des affaires générales :

M. Denis TONDU	Responsable du pôle logistique et immobilier
M. Philippe BOREL	Responsable de prévention hygiène et sécurité

Subdivision exploitation :

M. Alex LECLERCQ	Responsable exploitation secteur ouest
M. Stéphane LANCELOT	Responsable exploitation secteur centre

Subdivision maintenance :

M. Denis LAUNAY	Responsable maintenance secteur est
M. Lister SEAMAN	Responsable maintenance secteur centre et Oise
M. Patrick SAVARD	Adjoint au Responsable maintenance secteur centre et Oise
M. Laurent PRIGENT	Responsable du pôle ingénierie méthodes
M. Stéphane DEHIER	Responsable maintenance secteur ouest
M. Philippe GRU	Responsable du pôle automatisme

Subdivision action territoriale :

M. Martial ZARB	Responsable de la mission exploitation de la voie d'eau et chargé des services et relations usagers
Mme Catherine CATALA	Responsable de la mission relations contractuelles

UTI SEINE AMONT

Bureau des affaires générales et domaniales :

Mme Maude CLOUET	Cheffe du pôle ressources humaines et moyens généraux
M. Wilfried REMUS	Chef du pôle gestion du patrimoine immobilier bâti
Mme Sandrine MICHOT	Cheffe du pôle gestion du domaine public
Mme Dadi MOUANDA	Cheffe du pôle prévention

Subdivision exploitation et entretien :

N.	Chef de la circonscription Haute Seine Aval
M. Thierry DURIEUX	Chef d'ouvrage d'Ablon-Vigneux et Chef par intérim de la circonscription Haute Seine Aval
N.	Chef de la circonscription Haute Seine Amont
M. David AUBLET	Adjoint au Chef de la circonscription Haute Seine Amont
M. Didier HARMANGE	Responsable de l'exploitation et de l'entretien de la

	Circonscription de la Petite Seine
Mme Christine JAMOT	Adjointe au responsable de l'exploitation et de l'entretien de la Circonscription de la Petite Seine
M. Régis TOITOT	Responsable du pôle Moyens fluviaux et roulants

Pôle Maintenance :

M. Oswald DECLOMESNIL	Responsable du centre de maintenance amont
M. Hervé DESHOULIERE	Chargé de mission technique et patrimoine
M. Willy AGLAE	Responsable du centre de maintenance aval

UTI CANAUX DE PICARDIE ET DE CHAMPAGNE-ARDENNES

Bureau des affaires générales :

M. Didier NICOLAS	Chargé de mission hygiène et sécurité
M. Nourredine BOUABDALLAH	Chef du pôle logistique et moyens généraux

Subdivision maintenance, étude et travaux :

M. Philippe FOLDHAZY	Chef du pôle maîtrise d'œuvre
M. Lionel HANNEQUIN	Adjoint au chef du pôle maîtrise d'œuvre et Chef de projet ouvrages
M. Alain COINEAU	Adjoint au chef du pôle des ateliers Sud
M. Laurent NOGENT	Chef du pôle des ateliers Nord
M. Roger KONCZ	Adjoint au chef du pôle des ateliers Nord et responsable maintenance ouvrages automatisés
M. Frédéric ROSE	Adjoint au chef du pôle des ateliers Nord et responsable mécanique chaudronnerie
M. Vincent PITOIS	Chef du projet génie électrique industriel

Subdivision exploitation :

M. Denis COUSIN	Chef de la circonscription de Guny
Mme Karine LAMMENS	Cheffe du secteur de Pinon
M. Xavier FRANÇOIS	Chef du secteur de Guny
M. Bruno PICART	Chef du secteur CLO II
M. Philippe DEWULF	Chef de la circonscription de Saint-Quentin
M. Pascal DEGRANDE	Adjoint au chef de la circonscription de Saint-Quentin
M. Jean-Marc LAVALLARD	Chef de la circonscription de Fargniers
M. André DA FONSÉCA	Adjoint au chef de la circonscription de Fargniers
Mme Jézabel RIFAUT	Cheffe de la circonscription d'Hannapes
M. Franck HURTEBIS	Adjoint à la cheffe de la circonscription d'Hannapes
M. Mikaël DANA	Chef de la circonscription de Reims
M. Stéphane SAVOIE	Chef du secteur de Reims Loivre
M. Patrice HANNEQUIN	Chef du secteur de Beaumont-sur-Vesle
M. Christophe TRUCHON	Chef du secteur du Condé-sur-Marne
N.	Chef de la circonscription de Bourg-et-Comin
Mme Christelle VIGNERON	Adjointe au chef de la circonscription de Bourg-et-Comin
M. Michel MARTEAU	Chef du secteur de Braye-en-Laonnois
M. Cyril TOUSSAINT	Chef de la circonscription de Châlons-en-Champagne
M. Nicolas MOLLET	Chef du secteur de Vitry-le-François
M. Pascal LOLL	Chef du secteur de Châlons-en-Champagne
Mme Angélique GADOUIN	Cheffe de la circonscription de Rethel
M. Eric GUIRSCH	Chef du secteur de Taizy
M. Benoît COLLIN-VINCENT	Chef du secteur d'Attigny

UTI SEINE-NORD

Bureau des affaires générales :

Mme Carine POLY	Cheffe du pôle domaine et immobilier
Mme Dorothée MONTAGNE	Référente immobilière
M. Didier SELLIER	Chargé de contrôle du domaine public fluvial

Subdivision maintenance, études et travaux

M. Samuel KSIGZKIEWICZ	Chef atelier électrique
M. Ludovic DUBUQUOY	Adjoint au chef de Chef de la maintenance opérationnelle

Subdivision exploitation

M. Christophe TREBOIT	Chef circonscription ROC Aval
N.	Adjoint au chef circonscription ROC Aval
M. Olivier DUFOUR	Chef circonscription Rivière Aisne Canalisée
M. Ludovic DEVILLERS	Adjoint au chef de la circonscription Rivière Aisne Canalisée
M. Stéphane CAFFIER	Chef circonscription ROC Amont
M. Pascal BONUS	Adjoint Secteur ROC Amont
M. Jean-Pierre MERCIER	Chef de la Circonscription Nord du Canal du Nord
M. Philippe CONGE	Adjoint au chef de la circonscription Nord du Canal du Nord
M. Philippe KUC	Chef de la circonscription Sud du Canal du Nord et CLO1Sempigny
M. Xavier WASNIOWSKI	Adjoint au chef de la circonscription Sud du Canal du Nord
M. Sylvain GODDERIDGE	Adjoint Secteur CLO1 Sempigny

UTI LOIRE

M. Stéphane COUILLEAULT	Chef des centres (centres d'exploitation aval et amont)
M. Emmanuel LESURTEL	Adjoint au chef des centres pour le secteur aval
M. Eric GRIMAULT	Adjoint au chef des centres pour le secteur amont

UTI MARNE

Subdivision exploitation :

M. Cédric PLOMION	Chef d'équipe du secteur de Damery
M. Jean-Claude POULET	Chef d'équipe du secteur de Mareuil sur Aÿ
M.Jean6Philippe BOISSINOT	Chef d'équipe de Mont-Saint-Père
M. Cédric ROULLOT	Agent d'exploitation de Mont-Saint-Père
M. Marc BEAURAIN	Chef d'équipe du secteur de Vaires-Neuilly
M. Maxime TERRINE	Chef du secteur de la Ferté/Méry

Subdivision maintenance, études et travaux :

M. André COTTE	Responsable de l'atelier de Meaux
N.	Chef de l'atelier de Mont-Saint-Père

Bureau des affaires générales et domaniales :

M. Jean-Claude SCHWARTZ	Chef du pôle gestion domaniale
Mme Christelle COSSE	Chargée de gestion du patrimoine bâti et Immobilier
M. Steeve CARTESSE	Chargé de la gestion des moyens généraux

DECISION PORTANT
DELEGATION DE SIGNATURE
(Convention d'Occupation et d'Usage Temporaire)

Le Directeur Territorial Bassin de la Seine et Loire Aval de Voies navigables de France,

Vu le code des transports, notamment ses articles R. 4312-17 et R. 4313-14 ;

Vu le code général de la propriété des personnes publiques ;

Vu la délibération du conseil d'administration de Voies navigables de France du 29 novembre 2012 portant organisation et dénomination des directions territoriales de Voies navigables de France ;

Vu la délibération du conseil d'administration de Voies navigables de France du 20 mars 2014 modifiée portant délégation de pouvoirs du conseil d'administration au directeur général de Voies navigables de France ;

Vu la décision du 31 décembre 2012 du directeur général de Voies navigables de France portant désignation des directeurs des services territoriaux et des ordonnateurs secondaires modifiée notamment par la décision du 19 mars 2018 ;

Vu la décision du 31 mars 2014 modifiée portant délégation de pouvoirs du directeur général de Voies navigables de France aux directeurs territoriaux de Voies navigables de France ;

Vu la décision du 20 octobre 2014 du directeur général de Voies navigables de France, modifiée portant réorganisation de la Direction territoriale Bassin de la Seine ;

Vu la décision du 10 juin 2021 portant modification de la dénomination de la Direction Territoriale Bassin de la Seine ;

DECIDE

Article 1 :

Délégation est donnée à M. François LANDAIS, ingénieur hors classe des travaux publics d'Etat, directeur adjoint, et à Mme Stéphanie PEIGNEY-COUDERC, Ingénieure en chef des ponts, des eaux et des forêts, directrice adjointe, à l'effet de signer, dans la limite de la circonscription de la Direction Territoriale Bassin de la Seine et Loire Aval, tous actes ou décisions relatifs aux occupations temporaires constitutives ou non de droits réels, du domaine géré par Voies navigables de France portant sur une durée n'excédant pas 18 ans et une superficie inférieure ou égale à 10 hectares et accorder toute convention d'usage temporaire n'excédant pas 5 ans et portant sur une superficie du domaine inférieure ou égale à 20 hectares.

Article 2 :

En cas d'absence ou d'empêchement de M. Dominique RITZ, de M. François LANDAIS et de Mme Stéphanie PEIGNEY-COUDERC, délégation est donnée aux agents mentionnés ci-dessous, à l'effet de signer, dans la limite de leur circonscription, tous actes ou décisions relatifs aux occupations temporaires non constitutives de droits réels du domaine géré par Voies navigables de France, portant sur une durée n'excédant pas 10 ans, et aux conventions d'usage temporaire du domaine géré par Voies navigables de France, portant sur une durée n'excédant pas 5 ans, lorsque la superficie est inférieure ou égale à 10 hectares, à l'exception des décisions d'usage ou d'occupation temporaire relatives aux immeubles bâtis à usage d'habitation, à la taxe hydraulique dont le montant est supérieur à 5 000 €, aux bateaux stationnaires, aux bases fluviales, aux haltes nautiques, aux fibres optiques, aux escales, aux réseaux régis par un protocole national, aux quais de transbordement de marchandise ou d'équipement de plaisance.

N.	Chef de l'unité territoriale d'itinéraire Seine Amont
Mme Mathilde LERMINIAUX	Adjointe au chef de l'unité territoriale d'itinéraire Seine Amont
M. Mathieu GATEL	Chef de l'unité territoriale d'itinéraire Marne
M. Baptiste DULUC	Adjoint au chef de l'unité territoriale d'itinéraire Marne
M. Olivier NOUHEN	Chef de l'unité territoriale d'itinéraire Canaux de Picardie et de Champagne-Ardenne
Mme Clarisse NOUAILLE	Adjointe au chef de l'unité territoriale d'itinéraire Canaux de Picardie et de Champagne-Ardenne
M. Guillaume RIBEIN	
Mme Sylvie NOUVION-DUPRAY	Chef de l'unité territoriale d'itinéraire Seine-Nord Adjointe au chef de l'unité territoriale d'itinéraire Seine-Nord
Mme Séverine GAGNOL	Cheffe de l'unité territoriale d'itinéraire Loire
M. Antoine VALLEE	Adjoint à la cheffe de l'unité territoriale d'itinéraire Loire
M. Vianney BOEUF	Chef de l'unité territoriale d'itinéraire Boucles de la Seine
M. Sami DRISSI	Adjoint au chef de l'unité territoriale d'itinéraire Boucles de la Seine

Article 3 :

En cas d'absence ou d'empêchement des personnes mentionnées aux articles 1 et 2, délégation est donnée aux agents mentionnés ci-dessous, à l'effet de signer, dans la limite de leur circonscription, tous actes ou décisions relatifs aux occupations temporaires non constitutives de droits réels portant sur une durée n'excédant pas 10 ans, et aux conventions d'usage temporaire du domaine géré par Voies navigables de France, portant sur une durée n'excédant pas 5 ans et une superficie inférieure ou égale à 10 hectares, à l'exception des décisions d'usage ou d'occupation temporaire relatives aux immeubles bâtis à usage d'habitation, à la taxe hydraulique dont le montant est supérieur à 5 000 €, aux bateaux stationnaires, aux bases fluviales, aux haltes nautiques, aux fibres optiques, aux escales, aux réseaux régis par un protocole national, aux quais de transbordement de marchandise ou d'équipement de plaisance.

M. Karl DUPART	Chef du bureau des affaires générales et domaniales de l'unité territoriale d'itinéraire Seine Amont
Mme Sandrine MICHOT	Cheffe du pôle gestion du domaine public de l'unité territoriale d'itinéraire Seine Amont
Mme Laura DOBKINE	Cheffe du bureau des affaires générales et domaniales de l'unité territoriale d'itinéraire Marne
M. Thierry GIVRY	Adjoint à la cheffe du bureau des affaires générales et domaniales de l'unité territoriale d'itinéraire Marne
M. Jean-Claude SCHWARTZ	Chef du pôle gestion domaniale de l'unité territoriale d'itinéraire Marne
Mme Katia BOIRON	Cheffe du bureau des affaires générales de de l'unité territoriale d'itinéraire Canaux de Picardie et de Champagne-Ardenne
M. Walter Grégory GROCHATEAU	Chef du bureau domanial et immobilier de l'unité territoriale d'itinéraire Canaux de Picardie et de Champagne-Ardenne
M. Alain POREE DU BREIL	Chef du bureau des affaires générales de l'unité territoriale Seine-Nord
Mme Carine POLY	Cheffe du Pôle Domaine et Immobilier de l'unité territoriale Seine-Nord
Mme Pauline SALVARY	Cheffe de la subdivision action territoriale à l'unité territoriale d'itinéraire Boucles de Seine
Mme Angela ESON	Adjointe à la cheffe de la subdivision action territoriale et Responsable de la brigade territoriale Boucles de la Seine
Mme Catherine CATALA	Responsable de la mission relations contractuelles à l'unité territoriale Boucles de la Seine

Article 4 :

En cas d'absence ou d'empêchement des personnes mentionnées aux articles 1, 2 et 3, délégation est donnée aux agents mentionnés ci-dessous à l'effet de signer, dans la limite de la circonscription de la Direction Territoriale Bassin de la Seine et Loire Aval, tous actes ou décisions relatifs aux occupations temporaires non constitutives de droits réels portant sur une durée n'excédant pas 10 ans et une superficie inférieure ou égale à 10 hectares et à l'exception des décisions d'occupation temporaire relatives aux immeubles bâtis, à usage d'habitation.

M. Claude DENET	Chef du service domaine
Mme Alice MAGNIER	Adjointe au Chef du service domaine et Cheffe du bureau valorisation du domaine
Mme Laurence TUAL	Cheffe du bureau des bateaux stationnaires
Mme Kelly LEMKI	Adjointe à la Cheffe du Bureau des bateaux stationnaires

Article 5 :

Délégation est donnée à l'effet de signer, dans la limite de la circonscription de la Direction Territoriale Bassin de la Seine et Loire Aval et dans la limite de ses attributions, tous actes ou décisions relatifs aux occupations temporaires non constitutives de droits réels portant sur une durée n'excédant pas 10 ans et une superficie inférieure ou égale à 10 hectares et à l'exception des décisions d'occupation temporaire relatives aux immeubles bâtis, à usage d'habitation, à :

Mme Christine LEBOUTTE	Cheffe du bureau gestion domaniale

Article 6 :

La décision de délégation de signature en matière de convention d'occupation et d'usage temporaire en date du 16 septembre 2021 est abrogée.

Article 7 :

La présente décision sera publiée au bulletin officiel des actes de Voies navigables de France disponible sur le site internet www.vnf.fr.

Fait à Paris, le 1er février 2022

Le directeur territorial

Signé

Dominique RITZ

DECISION PORTANT
DELEGATION DE SIGNATURE
(Autorisation de circulation sur les digues et chemins de halage)

Le Directeur Territorial Bassin de la Seine et Loire Aval de Voies navigables de France,

Vu le code des transports notamment ses articles R. 4241-68 à R. 4241-70 et R. 4312-17 ;

Vu le code général de la propriété des personnes publiques ;

Vu la délibération du conseil d'administration de Voies navigables de France du 29 novembre 2012 modifiée portant organisation et dénomination des directions territoriales de Voies navigables de France ;

Vu la délibération du conseil d'administration de Voies navigables de France du 20 mars 2014 modifiée portant délégation de pouvoirs du conseil d'administration au directeur général de Voies navigables de France ;

Vu la décision du 31 décembre 2012 du directeur général de Voies navigables de France portant désignation des directeurs des services territoriaux et des ordonnateurs secondaires modifiée notamment par la décision du 19 mars 2018 ;

Vu la décision du 31 mars 2014 modifiée portant délégation de pouvoirs du directeur général de Voies navigables de France aux directeurs territoriaux de Voies navigables de France ;

Vu la décision du 20 octobre 2014 du directeur général de Voies navigables de France modifiée portant réorganisation de la Direction territoriale Bassin de la Seine,

Vu la décision du 10 juin 2021 portant modification de la dénomination de la Direction Territoriale Bassin de la Seine

DECIDE :

Article 1 :

Délégation est donnée :

- à M. François LANDAIS, ingénieur des travaux publics de l'Etat hors classe, directeur adjoint ;

- à Mme Stéphanie PEIGNEY-COUDERC, ingénieure en chef des ponts, des eaux et des forêts, directrice adjointe ;

et, en cas d'absence ou d'empêchement de M. Dominique RITZ, de M. François LANDAIS et de Mme Stéphanie PEIGNEY-COUDERC :

- aux chefs d'unités mentionnés en annexe.

à l'effet de signer les autorisations de circulation sur les digues et les chemins de halage dans la limite de leur ressort territorial.

Article 2 :

La présente décision abroge la décision de délégation de signature en matière d'autorisation de circulation sur les digues et chemins de halage en date du 16 septembre 2021.

Article 3 :

La présente décision sera publiée au bulletin officiel des actes de Voies navigables de France disponible sur le site internet www.vnf.fr.

Fait à Paris, le 1er février 2022

Le directeur territorial

Signé

Dominique RITZ

ANNEXE

UTI SEINE-AMONT

N.	Chef de l'unité territoriale d'itinéraire Seine-Amont
Mme Mathilde LERMINIAUX	Adjointe au chef de l'unité territoriale d'itinéraire Seine-Amont
M. Karl DUPART	Chef du bureau des affaires générales et domaniales
Mme Sandrine MICHOT	Cheffe du pôle gestion du domaine public

UTI MARNE

M. Mathieu GATEL	Chef de l'unité territoriale d'itinéraire Marne
M. Baptiste DULUC	Adjoint au chef de l'unité territoriale d'itinéraire Marne
Mme Laura DOBKINE	Cheffe du bureau des affaires générales et domaniales
M. Thierry GIVRY	Adjoint à la cheffe du bureau des affaires générales et domaniales

UTI CANAUX DE PICARDIE ET DE CHAMPAGNE-ARDENNES

M. Olivier NOUHEN	Chef de l'unité territoriale d'itinéraire Canaux de Picardie et de Champagne-Ardenne
Mme Clarisse NOUAILLE	Adjointe au chef de l'unité territoriale d'itinéraire Canaux de Picardie et de Champagne-Ardenne
Mme Katia BOIRON	Cheffe du bureau des affaires générales
M. Walter Grégory GROCHATEAU	Chef du bureau domanial et immobilier

UTI SEINE-NORD

M. Guillaume RIBEIN	Chef de l'unité territoriale d'itinéraire Seine-Nord
Mme Sylvie NOUVION-DUPRAY	Adjointe au chef de l'unité territoriale d'itinéraire Seine-Nord
M. Alain POREE DU BREIL	Chef du bureau des affaires générales
Mme Carine POLY	Cheffe du Pôle Domaine et Immobilier

UTI LOIRE

Mme Séverine GAGNOL	Cheffe de l'unité territoriale d'itinéraire Loire
M. Antoine VALLEE	Adjoint à la cheffe de l'unité territoriale d'itinéraire Loire

UTI BOUCLES DE LA SEINE

M. Vianney BŒUF	Chef de l'unité territoriale d'itinéraire Boucles de la Seine
M. Sami DRISSI	Adjoint au chef de l'unité territoriale d'itinéraire Boucles de la Seine
Mme Pauline SALVARY	Cheffe de la subdivision action territoriale
Mme Angéla ESON	Adjointe à la cheffe de la subdivision action territoriale et Responsable de la brigade territoriale
Mme Catherine CATALA	Responsable de la mission relations contractuelles

DÉCISION PORTANT SUBDÉLÉGATION DE SIGNATURE EN MATIÈRE DE RÉPRESSION DES ATTEINTES À L'INTÉGRITÉ ET À LA CONSERVATION DU DOMAINE PUBLIC FLUVIAL

Le Directeur Territorial Bassin de la Seine et Loire Aval de Voies navigables de France,

Vu le code des transports et notamment l'article L. 4313-3 ;

Vu le code de justice administrative ;

Vu le code général de la propriété des personnes publiques ;

Vu la délibération du conseil d'administration de Voies navigables de France du 29 novembre 2012 modifiée portant sur l'organisation des services territoriaux de Voies Navigables de France ;

Vu la délibération du conseil d'administration de Voies navigables de France du 20 mars 2014 modifiée portant délégation de pouvoirs au directeur général de Voies navigables de France ;

Vu la décision du 2 octobre 2019 modifiée de M. Thierry GUIMBAUD, directeur général de Voies navigables de France portant délégation de signature en matière d'ordre général à M. Dominique RITZ, directeur territorial Bassin de la Seine, et notamment son article 3 ;

Vu la décision du 10 juin 2021 portant modification de la dénomination de la Direction Territoriale Bassin de la Seine ;

DECIDE

Article 1 :

Subdélégation est donnée à M. François LANDAIS, ingénieur hors classe des travaux publics de l'Etat, directeur adjoint, et à Mme Stéphanie PEIGNEY-COUDERC, ingénieure en chef des ponts, des eaux et des forêts, directrice adjointe, à l'effet de signer tous les actes, notifications, décisions ou mémoires de première instance relatifs à la répression des atteintes à l'intégrité et à la conservation du domaine public confié à l'établissement, établis dans les conditions et selon les procédures prévues par le code de justice administrative.

Article 2 :

En cas d'absence ou d'empêchement de M. François LANDAIS et de Mme Stéphanie PEIGNEY-COUDERC, subdélégation est donnée à Mme Cécile BASSERY, secrétaire générale, en cas d'absence ou d'empêchement de sa part, à M. Jean-Christophe SCHLEGEL et Mme Aurélie BOUISSOU, adjoints à la secrétaire générale, à l'effet de signer tous les actes, notifications, décisions ou mémoires de première instance relatifs à la répression des atteintes à l'intégrité et à la conservation du domaine public confié à l'établissement, établis dans les conditions et selon les procédures prévues par le code de justice administrative.

Article 3 :

Subdélégation permanente est donnée, dans la limite de leurs attributions et de leurs missions, à :

- Mme Emmanuelle CHABRUT, Adjointe au chef du Bureau des affaires juridiques et du contentieux ;

à l'effet de représenter l'établissement en première instance pour les contentieux relatifs à la répression des atteintes à l'intégrité et à la conservation du domaine public confié à l'établissement.

Article 4 :

Subdélégation permanente est donnée, dans la limite de leurs attributions et de leurs missions, à :

- M. Claude DENET, Chef du service domaine,

- Mme Alice MAGNIER, Adjointe au Chef du service domaine et Cheffe du Bureau de la Valorisation du Domaine,

- Mme Laurence TUAL, Cheffe du Bureau des bateaux stationnaires,

- Mme Kelly LEMKI, Adjointe à la Cheffe du Bureau des bateaux stationnaires ;

à l'effet de signer à l'effet de signer tous les actes de notification relatifs à la répression des atteintes à l'intégrité et à la conservation du domaine public confié à l'établissement.

Article 5 :

La décision portant subdélégation de signature en matière de répression des atteintes à l'intégrité et à la conservation du domaine public fluvial du 16 septembre 2021 est abrogée.

Article 6 :

La présente décision sera publiée au bulletin officiel des actes de Voies navigables de France disponible sur le site internet : www.vnf.fr.

Fait à Paris, le 1er février 2022

Le Directeur Territorial

Signé

Dominique RITZ